

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2017/03/14-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 14 mars 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Rapport annuel d'activité pour l'année 2016 (bilan et perspectives)

Le conseil d'administration approuve le rapport annuel d'activité 2016 présenté par le Président.
Le document est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 28 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 14 mars 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Bilan 2016 du Président

Aix-Marseille Université

L'année 2016 a été une année charnière entre un premier mandat de 4 ans consacré à l'installation de l'université fusionnée, avec la reconnaissance du travail accompli par la pérennisation de notre initiative d'excellence, et un nouveau mandat consacré à l'affirmation de notre université au travers d'un projet d'envergure internationale qui sera affirmée dans le prochain contrat quinquennal.

En novembre 2015, les élections aux conseils centraux ont été marquées par une large adhésion de la communauté universitaire d'Aix-Marseille Université (AMU) à ce nouveau projet ambitieux, s'appuyant sur les acquis déjà obtenus pour aller plus loin et poursuivre le développement d'une université de service public de rang mondial, au service de son territoire, de ses étudiants et de ses personnels.

Ce projet, que j'ai eu l'honneur de porter avec le soutien d'une équipe représentative de la grande diversité de notre université, est fait d'engagements concrets, servant une vision à long terme.

En janvier 2016, le conseil d'administration m'a renouvelé sa confiance pour présider au développement de notre université. C'est un grand honneur que je mesure. C'est aussi une immense responsabilité.

Ce bilan de l'année 2016 est pour moi l'occasion de vous présenter l'ensemble des actions déjà menées, mises en œuvre par l'ensemble des personnels d'AMU, chacun dans sa fonction, chacun dans sa mission. Car ce projet que nous construisons pour AMU, est avant tout un projet collectif. Ce bilan est donc celui de l'ensemble de la communauté d'Aix-Marseille Université.

Vous pourrez le constater : la dynamique, l'énergie, l'envie de poursuivre ce beau projet et l'enthousiasme qui avaient initié et accompagné la création d'AMU sont plus que jamais présents au sein de notre université.

AMU continue sa route, celle qu'elle s'est choisie, et se donne les moyens de ses ambitions pour faire de ses rêves des réalités.

LE BILAN 2016

LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA VALORISATION

Une université de recherche intensive

L'activité de recherche d'AMU s'illustre par l'amélioration constante du positionnement de l'université dans les classements internationaux et l'augmentation progressive des fonds européens captés par ses unités de recherche au titre du programme H2020 depuis son lancement.

En 2016, Aix-Marseille Université confirme sa position au niveau international et se rapproche de son objectif consistant à se positionner dans le top 100 mondial. AMU gagne ainsi 21 places au classement **de Shanghai** en atteignant la 112^{ème} position (top 5 français) et se classe par ailleurs dans le top 100 des universités les plus innovantes selon le classement Reuters. La production scientifique est également en constante augmentation (6100 publications WoS en 2016).

Au niveau européen, après une phase d'adaptation au lancement du programme H2020 en 2014, l'université a obtenu le financement de 41 projets depuis 2014 pour un montant total de plus de 20 M€ ainsi que 3 lauréats à l'European Research Council (**ERC**) et 2 projets ERC en partenariat. Au total, ce sont 19 ERC qui ont été sélectionnés pour le site Aix-Marseille, considérant AMU, le CNRS et l'Inserm.

Pour l'année 2016, 14 projets **H2020** ont débuté pour une subvention globale de 6.6 M€.

Enfin, les ressources propres des unités sont stables depuis 2014 malgré une sélection de plus en plus restreinte lors des appels à projets nationaux notamment (**ANR**), confirmant la qualité des projets présentés.

Le soutien aux structures de recherche

Depuis 2012, je me suis attaché à ce qu'AMU maintienne le même niveau de **dotation annuelle** à ses unités de recherche malgré un contexte financier national défavorable. Cette dotation a été assortie de l'introduction de critères de performance pour l'attribution d'un « **bonus performance** » qui, en 2016, a porté exclusivement sur le respect de la charte des publications d'AMU et sur la citation des tutelles de l'unité dans l'adressage des publications. Pour accompagner cette mesure, Aix-Marseille Université a proposé des règles simplifiées dans le respect de l'esprit de la charte.

La préparation du futur contrat d'établissement

L'année 2016 a été marquée par la préparation du futur contrat d'établissement pour la période 2018-2022. Les structures de recherche et écoles doctorales ont réalisé le bilan et l'autoévaluation des activités développées au regard des objectifs fixés en 2012 dans le cadre de l'évaluation par le **HCERES**. Par ailleurs, à l'issue de réflexions communes avec nos **partenaires** EPST - CNRS, Inserm et IRD principalement- mais aussi l'Ecole Centrale Marseille (ECM) et les universités d'Avignon et de Toulon, le futur contour des structures de recherche a été défini pour la période 2018-2022. Les nouveaux projets des unités proposés font l'objet d'une évaluation par le HCERES qui a débuté en novembre 2016.

Ce nouveau panorama de la recherche d'AMU s'inscrit dans la dynamique des 5 **Pôles de Recherche Interdisciplinaires et Intersectoriels** (PR2I). Il répond à la fois aux recommandations du Comité d'Orientation Scientifique (COS) qui a analysé fin 2015 le potentiel recherche du site et aux recommandations du jury qui a évalué A*Midex.

La proposition de structuration de la recherche de l'université est marquée par :

- **L'UMéRisation totale des unités**, qui avait déjà été largement engagée en 2012 puisque la seule UPR CNRS actuelle (Laboratoire de Mécanique Acoustique) deviendra UMR en 2018 ;
- **Le rapprochement avec l'université de Toulon** dans le domaine de l'économie/gestion et des sciences de la communication, en intégrant des équipes de cette université dans les unités d'AMU (CERGAM et IMSIC).

En matière de recherche, plusieurs éléments du prochain contrat répondent à **une prise en compte des recommandations du COS** :

-En santé :

- Le regroupement des **neurosciences** à la Timone pour accroître la visibilité et les synergies de ce domaine suite à la fermeture d'unités sur le site Médecine-Nord
- Le regroupement des domaines du **cardiovasculaire et de la nutrition**
- La mutualisation des équipements au service des unités de recherche par la **création d'Unités Mixtes de Services (UMS)** : *Patho screen* (maladies infectieuses), *Imagerie* (CERIMED) et *animalerie* pour le site de la Timone.

-En Sciences :

- La création d'un **cluster nanosciences** local (fédération nano AMU)
- La création d'une seule unité en informatique **LIS** (Laboratoire d'Informatique et Systèmes) issue de la **fusion du LIF** (Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille) **et du LSIS** (Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes)
- La création de **l'UMS Centre de Calcul Intensif Aix-Marseille (CCIAM)** pour le calcul intensif

Une stratégie de recherche intégrée sur son site

AMU a poursuivi le **développement d'accords-cadres** avec ses partenaires de recherche du site. De nouveaux accords ont notamment été signés en 2016 avec l'École Centrale de Marseille (ECM) et l'IRBA-Service de Santé des Armées.

En termes opérationnels, le **copilotage des unités de recherche** avec les EPST du site a conduit les établissements à expérimenter l'ensemble des dispositifs de gestion **partagée**, pour faciliter la gestion des unités mixtes et favoriser les échanges d'informations entre leurs tutelles. L'université a également privilégié la mutualisation des outils de gestion avec les EPST. C'est ainsi qu'AMU a adopté l'application du CNRS « Azur colloques » pour la gestion des colloques et projette d'intégrer le logiciel de gestion des feuilles de temps développé par l'AMUE sur la base du logiciel du CNRS, déjà utilisé par l'Inserm.

Comme je m'y étais engagé et en accord avec les recommandations du COS, nous avons mené plusieurs actions communes avec le CNRS et l'Inserm en faveur des **plateformes technologiques**.

En cohérence avec ses organismes de recherche partenaires, AMU a mené ainsi une campagne de labélisation afin d'optimiser l'offre de services de ses plateformes (cartographie, modèle économique, fiche d'identité, homogénéisation du calcul des coûts). Ce label constitue un outil stratégique pour les demandes de financement auprès des collectivités comme dans le cadre du partenariat privé/public en étant notamment facilitateur de projets de recherche partagés.

Un **appel à projets** pour soutenir les plateformes labellisées a été doté de 400 000 € en 2016 et l'effort sera reconduit en 2017.

Un **outil de tarification** en coûts complets des prestations de recherche de ces plateformes labellisées a été élaboré par les services d'AMU en 2016. Il permettra d'harmoniser les méthodes de tarification et de présenter un « calcul auditable » par les organismes de contrôle.

Enfin, prolongeant sa politique en la matière, l'université a inscrit dans les priorités de la campagne d'emplois le recrutement de personnels IATSS affectés aux plateformes de recherche au titre d'un « **bonus masse salariale** ». Ainsi, 5 postes d'IGE/IGR seront créés en 2017.

Le renforcement de la formation doctorale

L'année 2016 a été très riche en événements et a connu une intense activité autour de la formation doctorale.

La **Direction de la Formation Doctorale (DFD)** a été créée pour mettre en œuvre la politique de formation doctorale définie par le collège doctoral en accord avec les instances d'AMU.

Cette direction s'est installée au bâtiment 4 du campus de Saint-Charles. La structuration de la formation doctorale d'AMU s'est également traduite par l'organisation d'une coordination fonctionnelle des gestionnaires d'écoles doctorales (ED) et des scolarités en charge du doctorat.

AMU a renforcé en 2016 son offre de formation transversale pour les doctorants et mis en place un budget pour leur accompagnement à la formation professionnelle. Pour la deuxième année consécutive, AMU a organisé le concours local de « **Ma thèse en 180 secondes** » (MT180). Nous avons également mis en œuvre en 2016 le **label « Doctorant européen »**.

La publication en mai du nouvel arrêté relatif à la formation doctorale avec application au 1^{er} septembre 2016 a nécessité la révision de la **Charte du Doctorat**, sa validation par les instances centrales d'AMU ainsi que la création de plusieurs nouveaux dispositifs et des procédures nécessaires à leur mise en œuvre (césure, PV de soutenance, non-renouvellement d'inscription, convention individuelle de formation, ...).

Par ailleurs, le collège doctoral a assuré en 2016 la coordination des nombreux programmes doctoraux tel que Inter-ED, AMU-DGA, AMU-CEA, Partenariats International SHS.. auxquels il faut ajouter le lancement du programme **COFUND** financé par la Commission Européenne, la Région PACA et A*Midex, qui porte sur 30 doctorants sur 3 ans. Ce programme est très exigeant à toutes les étapes de la formation doctorale, en termes de qualité des projets de thèse, de recrutements des doctorants, de suivi lors des 3 années de thèse comme au niveau de l'efficacité de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs. Les pratiques développées pour exécuter ce programme seront donc exemplaires et l'objectif d'AMU sera de les déployer progressivement au bénéfice de l'ensemble des doctorants afin d'augmenter encore la qualité de la formation doctorale d'AMU.

En matière de visibilité et de rayonnement, les pages internet des écoles doctorales et du collège doctoral ont été renouvelées et le directeur du collège doctoral a été élu membre du Steering Committee du conseil de la formation doctorale de l'Association Européenne des Universités (EUA-CDE).

Enfin, les 12 écoles doctorales d'AMU ont fait l'objet d'une évaluation par le HCERES en 2016, sous la coordination du collège doctoral.

Une ambition scientifique européenne et internationale

L'internationalisation de notre recherche est une priorité. Suite à l'élaboration, dans le cadre d'A*Midex, d'une stratégie commune du site, deux **Unités Mixtes Internationales** (UMI) en cotutelle avec le CNRS ont été créées en 2016 : l'une avec le Massachusetts Institute of Technology (M.I.T), l'autre avec l'université de Dakar.

2016 s'est caractérisée par une réorganisation des activités « Europe » avec l'ensemble des acteurs -Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), Protisvalor, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT Sud-est), représentation à Bruxelles- avec une articulation complémentaire plus cohérente des actions, de la détection jusqu'aux relations socio-économiques et au lobbying.

AMU a en effet renforcé sa stratégie européenne en installant depuis le 1^{er} janvier 2016 un **représentant à Bruxelles**, auprès des institutions européennes, au sein du bureau de la Région PACA. Sa mission est de rendre plus visible la recherche et l'innovation d'AMU auprès de la Commission et du Parlement européens et auprès de la communauté scientifique, académique, industrielle européenne.

C'est un maillon complémentaire dans notre organisation, qui prépare le terrain aux projets européens de nos équipes de recherche, repère les opportunités, et, en suivant les activités de nos partenaires européens, aide la gouvernance à anticiper les tendances politiques.

Pour optimiser les actions européennes **au niveau du site**, AMU a initié une dynamique des activités Europe (programme H2020) en créant un **Comité opérationnel Europe** du site, associant le CNRS, l'Inserm, le CEA et l'IRD. Ce « club » a pour but de favoriser les échanges de bonnes pratiques, la mutualisation d'outils, l'élaboration des analyses et des bilans et la création d'un lieu d'échanges sur les projets structurants.

La valorisation du patrimoine scientifique et la diffusion de la culture scientifique et technique

Aix-Marseille Université est la plus importante institution détentrice de collections en région PACA. Elle possède à elle seule près d'un million d'échantillons de sciences naturelles et plusieurs milliers d'instruments dont certains, très rares, remontent au 17^{ème} siècle.

AMU a également **inventorié ses collections** et versé ses inventaires dans des bases nationales et internationales telles que Global Biodiversity Information Facility, Transtyfipal et E-RecolNat. Nos collections d'instruments sont également référencées au sein de deux bases nationales : Palissy et PATSTEC. De plus, une **photothèque** est actuellement en cours de constitution.

Avec l'appui d'une centaine d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de doctorants exerçant au sein des unités d'AMU, dont 70 référents dans ce domaine, la cellule de culture scientifique a conçu, développé et coordonné un ensemble **d'événements grand public et d'ateliers** en direction du public scolaire en 2016 :

- plus de **3 000 élèves du CM1 à la Terminale** et jeunes de centres sociaux ont participé aux ateliers d'AMU

- plus de **10 000 participants aux événements** ont été décomptés (Fête de la science, Souk des sciences, journées de l'archéologie / Doctorants : Ma thèse en 180', formation à la médiation scientifique,...)
- La première participation à **la Nuit européenne des chercheurs** aux Docks des suds a remporté un grand succès avec 113 scientifiques mobilisés et plus de 1 000 visiteurs plaçant ainsi Marseille comme la ville française ayant rassemblé la plus grande audience sur cet événement.

Par ailleurs, les conférences « **Les Rencontres de l'université** » se sont poursuivies en 2016, diffusant les résultats des travaux de la recherche en direction du grand public et contribuant à faire de notre université un lieu de débats et de diffusion scientifique.

L'Institut méditerranéen de recherche avancée - IMÉRA

L'IMÉRA, un des 4 instituts d'études avancées français, est **une fondation universitaire d'AMU** depuis 2013, membre du réseau d'excellence et du labex RFIEA. Sa vocation « exploratoire de l'interdisciplinarité en Méditerranée » s'exerce par l'accueil de résidents internationaux pour des périodes de 5 à 10 mois, sélectionnés sur des critères d'excellence, et générateurs d'interfaces et de projets interdisciplinaires avec des structures de recherche d'AMU.

En 2016, 22 chercheurs¹ ont été accueillis sur le site, pour 140 « mois-chercheurs » et 100 séminaires ont été tenus, ce qui représente une activité globale en croissance de 30%, pour un budget de plus de 900 000 €. Ces modalités d'actions s'intègrent dans l'activité des Pôles de recherche interdisciplinaires et intersectoriels (PR2I), de 4 labex et du collège doctoral. Trois domaines sont structurellement prioritaires : **un programme « Méditerranée », un programme d'interactions « sciences-humanités » et un programme « arts-sciences-société ».**

L'ouverture vers de nouveaux champs et le **renforcement des thématiques** se structurent à travers de nouvelles chaires dédiées, financées par des partenaires. Après le programme européen Eurias et le MUCEM, c'est le cas en 2016 pour l'IRD (développement), le SIRIC (cancérologie), la Fulbright Foundation (migration studies). De nouvelles chaires sont prévues en 2017 : outre une nouvelle chaire Fulbright, une chaire avec l'Université de Columbia sur les infrastructures et une chaire Averroes sur l'islam méditerranéen. Ces domaines thématiques sont désormais rendus accessibles à travers plusieurs cycles de conférences diffusés en vidéo et sur les éditions en ligne « hypothèses », « cahiers des fellows de l'IMÉRA ». L'IMÉRA a été choisi pour coordonner en 2017 les activités scientifiques du labex RFIEA national et préparer pour AMU une ouverture sur un programme Co-fund.

¹ 48% des chercheurs viennent d'Europe, 42% d'Amérique. Leur discipline est pour 63% des SHS, 29% des sciences dures et 9% des arts.

Le développement et l'accompagnement de la valorisation et de l'innovation

AMU a choisi d'organiser sa politique d'innovation, de valorisation et de transfert en animant et coordonnant les missions des acteurs du site : sa Direction de la Recherche et de la Valorisation, sa filiale Protisvalor, la SATT Sud-Est et les incubateurs (*Impulse*, généraliste et *Belle de Mai* sur le multimédia), pour une action cohérente et convergente. Cette organisation est confortée par la tenue d'un **comité de valorisation**, inscrit dans les statuts de l'université, qui associe tous les partenaires régionaux de la valorisation (acteurs cités plus haut, A*Midex, collectivités locales, Inserm, CNRS, IRD, les services déconcentrés de l'Etat, DIRECTE et DRRT, pôles de compétitivité).

L'innovation et la valorisation sont deux axes clés de la stratégie de développement d'AMU. C'est pourquoi une vice-présidence dédiée a été créée en 2016, renforcée par 3 chargés de missions respectivement en charge de **l'innovation**, des plateformes **technologiques** et de **l'évaluation du potentiel d'innovation dans les sites délocalisés**. Ceci atteste, s'il en était besoin, de notre volonté de développer avec nos partenaires du site une politique active de valorisation capable de développer l'impact socio-économique d'AMU et sa reconnaissance comme acteur central de l'innovation sur son territoire.

Suivant les recommandations ministérielles, nous nous sommes dotés d'une **Charte de Propriété Intellectuelle** afin d'affirmer nos valeurs en la matière et de définir le cadre juridique de protection des travaux innovants issus des unités de recherche dont elle est tutelle. Cette charte vise à clarifier les modalités de protection des résultats, à préciser les principes directeurs de leur exploitation et à décrire l'organisation mise en place pour créer un environnement favorable à la valorisation. Cette charte, outil de communication interne auprès de la communauté scientifique d'AMU, permet de la sensibiliser et de lui rappeler les règles de bonnes pratiques concernant la gestion de la propriété intellectuelle au sein de l'université.

De manière très concrète, un travail de fond a permis de garantir une cohérence entre AMU et les différents outils de **l'écosystème de l'innovation** (SATT, Institut Carnot, incubateurs, FHU, pôles de compétitivité et collectivités territoriales). Par exemple, AMU a activement participé à la mise en place des schémas d'innovation et d'attractivité de la région PACA et de la métropole Aix-Marseille-Provence.

D'autres chantiers qui aboutiront début 2017 ont été ouverts et menés en 2016 dont :

- la mise en place **des PIT (Projets d'Innovation Territoriales)**, dont l'objectif est d'identifier sur les sites délocalisés d'AMU des initiatives ou des territoires visibles et attractifs autour de l'université pour mettre en œuvre de nouvelles technologies (numérique, santé, habitat, traitement des déchets, énergie, mobilité, sécurité). Il est

ainsi proposé de sélectionner des « territoires d'intérêt en innovation », dans lesquels se concentreraient des technologies émergentes testées en vraie grandeur, en associant les acteurs locaux et les usagers. A ce jour, 4 initiatives ont été sélectionnées et feront l'objet de financement de la SATT sur les territoires d'Arles, Aubagne, Digne-les-Bains et Gap.

- la création **d'un guide de l'innovation** à destination des étudiants et chercheurs/enseignants-chercheurs d'AMU, qui sera disponible au premier trimestre 2017.
- la création d'un **Education Program MOO (entreprendre avec AMU)**, constitué d'une web-série visant à la sensibilisation à la création d'entreprise. Il s'agit là d'un ensemble de vidéos « tutoriels » à destination des étudiants et enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs dans le cadre de la valorisation de leurs sujets de recherche.

Enfin, en 2016, Aix-Marseille Université a souhaité se positionner aux côtés de ses partenaires territoriaux pour mieux structurer le processus de l'innovation visant à créer la **Cité de l'Innovation et des Savoirs (CIS)**. Elle constituera l'instrument d'amorçage une approche intégrée et ouverte de l'innovation visant à accroître l'emploi et l'attractivité du territoire. Cette cité rassemblera au sein d'un lieu totem, les acteurs qui créent l'innovation et la valorisent auprès des industriels, mais aussi des acteurs culturels, scientifiques et institutionnels. Elle sera aussi un lieu de formations spécifiques dédiées à la créativité (Entrepreneuriat, Design, ...), un espace carrefour entre recherche, innovation, formation, culture, dédié à la création d'entreprises, de valeurs sociétales et d'emplois. La **Cité de l'Innovation et des Savoirs** porte l'ambition de faire émerger un pôle exceptionnel d'attractivité économique et culturelle au cœur du territoire, dotée d'une visibilité internationale.

Une étude précise de dimensionnement **de la CIS (contours, business model, acteurs, surfaces)** a été menée en vue de préparer un dossier répondant aux exigences du PIA3 sur le développement des nouveaux écosystèmes régionaux d'innovation.

LA FORMATION ET LA VIE UNIVERSITAIRE

L'évaluation et le renouvellement de l'offre de formation

Dans le cadre du **schéma directeur de l'offre de formation**, le travail de réflexion s'est poursuivi. L'**état des lieux** de l'offre de formation actuelle a été finalisé. Par la suite, 3 journées de séminaires ont été organisées réunissant les acteurs de la formation et de la recherche, les

collectivités locales et les représentants du monde socio-économique. Ces journées ont permis de définir les grandes orientations de la formation pour les prochaines années. Durant le dernier trimestre de l'année, les composantes ont entamé leur travail d'**élaboration de leur future offre de formation**, transmettant leurs avancées en la matière dans le cadre des ateliers de champs disciplinaires du schéma directeur. L'atelier « référentiel de l'offre de formation » a proposé un **cadrage pour la construction des futures maquettes** et a constitué un comité de suivi afin d'accompagner le développement de **l'approche par compétences**. D'autres propositions de cadrage ont été formulées ou sont en cours de finalisation dans les ateliers, « maîtrise de l'offre de formation », « licences professionnelles », « groupement interdisciplinaires de formations thématiques », « formation à distance », « formation continue et alternance ».

Conformément aux exigences du **HCERES**, AMU a conduit son **auto-évaluation des formations** de licence, licence professionnelle, master, master MEEF, PACES, DFG (diplôme de formation générale), DFA (diplôme de formation approfondie). Cette phase de bilan s'est déroulée de février à octobre 2016 et a consisté à établir, pour chaque formation, un dossier d'auto-évaluation sur la période du contrat d'établissement en cours. Un **comité de suivi et de relecture** a été mis en place pour accompagner les composantes et les porteurs de mention dans la préparation et la rédaction des dossiers de bilan. Ce comité, qui s'est réuni à 15 reprises, était composé des 16 élus enseignants de la CFVU, de représentants de composantes et de membres de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE). Son action a fait l'objet d'un retour périodique auprès de la CFVU. Au total, il a examiné 192 mentions.

10 diplômes en partenariat international ont été créés en 2016 dont 8 double-diplômes, 1 diplôme conjoint et une délocalisation.

Notre établissement a recueilli de la part du CFA-Epure un avis favorable pour l'ouverture de **3 nouvelles formations en apprentissage** et a obtenu une autorisation pour **5 « extensions de formations »**.

Suite à un cadrage approuvé en CFVU, **151 conseils de perfectionnement ont été constitués** pour les licences, licences professionnelles et masters sur l'ensemble des composantes de l'établissement.

Une quarantaine de **fiches RNCP** de diplôme national, essentiellement au niveau master, a été revue dont une quinzaine a pu être publiée. Au second semestre, après des rencontres avec la DIRECCTE et le CREFOP (comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), une douzaine de dossiers de diplômes d'établissement a été finalisée pour soumission à la CNCP (commission nationale de la certification professionnelle).

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, AMU a mis en place une **expérimentation « Approche par programme et par compétences » (APC)**. 14 composantes d'AMU ont décidé de participer à cette expérimentation, au travers d'un groupe d'une trentaine de référents APC constitués en comité de suivi. Une projection montre que cette expérimentation devrait concerner 50% de la nouvelle offre de formation d'AMU. Dans ce cadre, 2 conférences pédagogiques de sensibilisation complétées par des ateliers ont été organisées et suivies par environ 380 de nos enseignants.

En 2016, la **charte des bonus** a été modifiée. Concernant les quatre catégories de bonus (« sport », « engagement étudiant », « approfondissement des connaissances », « culture »), un socle commun d'activités est désormais proposé. Les composantes peuvent proposer d'autres activités relevant de ces quatre catégories.

Nous avons amélioré l'application « référentiel de l'offre de formation (**ROF**) » ainsi que la présentation du **catalogue des formations d'AMU**. L'**application PACOME** a été mise en production afin d'estimer les charges d'enseignement des futures formations d'AMU. L'**application AUDE** a également été mise en production en vue de simplifier le processus d'habilitation des diplômes d'établissement d'AMU et d'harmoniser leurs évaluations budgétaires.

Le soutien à l'innovation pédagogique

L'**accompagnement des enseignants à l'innovation pédagogique** est au cœur de notre projet. Ainsi en 2016, plus de 20 formations différentes ont été proposées à destination des enseignants-chercheurs et doctorants d'AMU, donnant lieu à 117 séances, pour un volume global de 800 heures. 640 inscriptions ont été enregistrées à partir de l'application SYGEFOR, réparties entre 40% pour les doctorants avec contrat d'enseignement, et 60 % pour les enseignants et enseignants-chercheurs. Le centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) propose également 2 parcours diplômants : le CESU PédaSup (80 heures) et le DESU PédaSup (120 heures).

Les **Café'TiCE** sont des ateliers d'échanges entre enseignants, sur leurs pratiques, leur expérience, autour d'une thématique. Plusieurs ateliers ont été organisés sur les thématiques de l'évaluation des apprentissages, des « serious games » et des mondes immersifs, ainsi que l'auto-apprentissage en langues. Ces ateliers ont rassemblé près de 70 personnes. Le CIPE a par ailleurs renforcé son accompagnement en faveur du développement de **projets numériques pour l'enseignement** en répondant à près de 900 sollicitations d'assistance et en créant **une structure de production de vidéos pédagogiques**. De la même manière, la session **PracTICE**, visant à accompagner les publics de licence à l'utilisation des TICE, a permis de former plus de 5 500 étudiants soit 37% des étudiants de licence 1.

Des nouvelles initiatives innovantes en matière de pédagogie ont pu être valorisées au travers du **Fonds d'Intervention Pédagogique** dont l'enveloppe financière allouée s'est élevée à 200000€. Sur les 18 projets déposés en 2016, 8 projets issus de 5 composantes (ALLSH/Pharmacie/Sciences/FSS/ IUT) ont finalement été sélectionnés.

Le **projet « RéNAPS'up »** - porté par AMU pour le site Aix-Marseille-Provence- Méditerranée - a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Transformation pédagogique et numérique ». Son objectif est de fédérer au plan national les établissements de l'enseignement supérieur déjà engagés ou projetant de s'engager dans une transformation pédagogique de type « approche programme » ou « approche par compétences ».

Pour l'année 2016, l'**évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE)** s'est concentrée plus particulièrement sur les formations de master, les filières de santé et les cursus de l'IUT, tout en maintenant son déploiement au niveau licence. La campagne 2015/16 a concerné 13 composantes (dont 2 entrant pour la première fois dans le dispositif). Au total, 17 711 étudiants ont été interrogés, dont 8 822 à la fois en semestres impairs et pairs. Un étudiant sur deux a été interrogé dans le cadre d'un recueil présentiel (questionnaire papier ou en salle informatique). Le dispositif s'est déployé dans le cadre de 554 enquêtes spécifiques au travers desquelles 3 604 enseignements ont été évalués en licence, licence professionnelle, master, DUT, DUMI, diplôme de santé, diplôme d'ingénieurs, diplôme d'établissement.

Par ailleurs, les composantes ont désormais accès à une **nouvelle interface web interactive** qui leur permettra de retrouver leurs résultats d'évaluation des formations (tris à plat, tris croisés, matrice importance/performance).

L'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat étudiant

L'étudiant, son avenir et son insertion professionnelle constituent un enjeu majeur pour notre université.

En 2016, notre établissement a organisé ou a participé à de très **nombreuses manifestations d'information et d'orientation** : forums et salons post-bacs, journées portes ouvertes, journée du futur bachelier, journées des professeurs de lycées et des personnels d'orientation, forum de réorientation PACES. Le **Salon des masters d'AMU** visant à mieux faire connaître nos formations de masters s'est tenu pour sa 7ème édition, accueillant quelques 1200 étudiants issus de L3 et de M1 principalement.

Des « **ateliers Rebondir** » ont été expérimentés sur tous les secteurs de formation. Il s'agit de séances de soutien permettant aux étudiants de première année de licence de réfléchir et de

construire un projet d'études. Près de 1 600 étudiants, toutes formations et tous niveaux confondus, ont été par ailleurs accompagnés dans le cadre des **UE de professionnalisation**.

Le dispositif **CESURE**, instauré règlementairement en juillet 2015 afin de permettre aux étudiants de suspendre temporairement leur parcours universitaire pour développer un projet personnel, a été mis en œuvre au sein d'AMU pour les cursus de diplômes d'État et de diplômes nationaux. Un texte, voté par le Conseil d'administration en juin 2016 a permis le lancement de la première campagne de césure en juillet 2016. 57 candidatures ont été enregistrées et 27 avis favorables ont été donnés.

Concernant l'insertion professionnelle, près de 60 **ateliers de technique de recherche d'emploi** ont été programmés s'adressant à l'ensemble de nos étudiants. **Des conférences-métiers** ont été organisées. **Le forum stage-emplois**, qui s'est tenu à l'occasion de la semaine AMU-entreprises, a accueilli un millier d'étudiants et plus d'une cinquantaine d'entreprises.

Une journée « **stages à l'international** » a permis de sensibiliser nos étudiants à l'intérêt de partir en stage à l'étranger. Deux « **Handi-Café** », organisés en partenariat avec la FEDEE (Federation of International Employers), et auxquels 10 entreprises ont participé, ont été l'occasion de présenter à nos étudiants les possibilités offertes par les entreprises en matière d'accueil et de recrutement de personnes en situation de handicap.

Les **enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle** ont concerné plus de 5 300 diplômés issus d'une licence professionnelle ou d'un master. Quand ils bénéficient d'une entrée directe dans la vie active, **le taux d'insertion des diplômés 30 mois après le diplôme** se situe à 87 % en master, 90 % en licence professionnelle.

S'agissant des **conditions d'emploi**, elles s'améliorent au fur et à mesure de l'acquisition de l'expérience : en master 71 % des répondants en emploi ayant connu une insertion directe après le diplôme occupent un emploi stable et 85 % bénéficient d'un statut cadre ; en licence professionnelle, 79% des répondants en emploi (en insertion directe après la licence professionnelle) occupent un emploi stable et 68% occupent un poste de cadre ou profession intermédiaire.

Un effort important a été à nouveau porté sur l'entrepreneuriat étudiant. Le **challenge « 36h chrono »** a connu exceptionnellement deux éditions durant l'année 2016 et a pu ainsi accueillir plus de 300 étudiants avec le concours de 50 partenaires. Le dispositif « **Entrepreneur 1 jour** » faisant découvrir aux étudiants le quotidien d'un entrepreneur a permis de mettre en relation 15 étudiants avec 15 chefs d'entreprise.

Le pôle PEPITE PACA Ouest (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le transfert et l'Entrepreneuriat) a été à l'initiative ou a participé à plusieurs manifestations en lien avec l'entrepreneuriat telles

que le **salon des entrepreneurs** et le **MXL forum**. Le pôle a également lancé un **club des étudiants entrepreneurs** du PÉPITE PACA Ouest visant à développer une communauté d'étudiants entrepreneurs en ayant obtenu le statut national. Enfin, plusieurs autres actions en direction des élèves et des enseignants du secondaire ont été menées dans le cadre de la Plateforme Régionale pour la Pédagogie de l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PREPITE).

La formation continue et tout au long de la vie

Le système de **management de la qualité de notre service de formation continue** a été validé par plusieurs audits durant l'année 2016.

271 démarches de **validation de l'expérience** (VAE) ont été traitées par l'établissement donnant lieu à 147 certifications. L'adaptation et l'amélioration du service fourni aux composantes pour la mise en œuvre des validations a permis de connaître quelques beaux succès dans le cadre de plusieurs formations dont la licence professionnelle « distribution management de rayon » de l'IUT et la licence professionnelle « Visiteur Médical » de la faculté des Sciences.

L'établissement a accueilli près de 300 stagiaires en DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) avec un taux de réussite supérieur à 85%. La préparation au **DAEU en milieu pénitentiaire** s'est par ailleurs étendue aux sites de de Salon-de-Provence, Tarascon, Digne-les-Bains et Gap.

Le service de formation continue a poursuivi son implication dans le développement de la **formation courte axée sur les expertises des unités de recherche et des composantes**. 38 sessions de formation ont été mises en œuvre en 2016. On pourra citer par exemple la mise en place de formations sur les objets connectés et la microélectronique. Des **formations sur mesure** ont également été déployées comme par exemple le Certificat de Qualification Professionnelle « Opérateur de fabrication des industries chimiques », ou, **à l'international**, la formation de 80 stagiaires de nationalité chinoise dans le domaine de l'entraînement footballistique.

L'animation de la vie étudiante

Cette année, la vie étudiante au sein d'AMU a encore été riche et dynamique.

7 commissions Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes « **FSDIE projets** » ont été organisées. Près de 200 projets étudiants ont été présentés dont 171 ont été soutenus pour un montant total de près de 500 000 €.

Parmi les projets financés, on peut citer :

- Sport : « The luminator » : course d'obstacles (les « obstacles » sont de diverses nature : épreuves sportives mais aussi culturelles) ;
- Citoyenneté : « Le Petit Carabin » : journal des étudiants en médecine ;
- Handicap : « 10^{ème} journée handisport » : sensibilisation du public et des étudiants au handicap et aux AVC (thème de la journée) par les étudiants de l'AS STAPS sur Luminy.

Le « FSDIE projets » a permis également de financer des **projets partenariaux** à large périmètre tels que « Uni'Danse » en collaboration avec le Ballet Preljocaj et « Opera On » en collaboration avec le Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence.

Dans le cadre du « **FSDIE Social** », le nombre de demandes et les aides octroyées sont en constante augmentation depuis la création de ce dispositif en 2012 : 110 projets étudiants ont été financés en 2016 sur 122 dossiers présentés pour un montant global de 94 000€.

Instance originale dans le paysage des universités françaises, notre **Conseil d'orientation de la Vie Étudiante (COVE)** s'est réuni à deux reprises pour proposer à la gouvernance des orientations en matière de vie étudiante. Les débats ont porté plus particulièrement sur la communication vers l'étudiant. Un point a également été réalisé s'agissant de l'hygiène et la sécurité.

Des évènements fédérateurs

De nombreux évènements en lien avec la vie étudiante, désormais récurrents, se sont tenus tout au long de l'année dont les plus emblématiques sont le **Printemps des associations** et les **Rendez-vous Santé/ Bien-être**. AMU a également organisé deux nouvelles manifestations à l'attention des étudiants: FESTIV'AMU, grand évènement festif qui s'est déroulé sur 3 journées du 5 au 7 octobre 2016 sur Aix-en-Provence et Marseille et le premier grand bal des étudiants le 10 novembre au théâtre national de la Criée. Compte-tenu de leur succès, ces deux évènements seront reconduits en 2017.

Le **sport à AMU** a brillé en 2016. La traditionnelle cérémonie des champions d'AMU a félicité et récompensé nos sportifs : les étudiants d'AMU ont remporté 56 médailles lors des championnats nationaux ou internationaux en 2016. 40 sportifs de haut niveau sont accompagnés spécifiquement au cours de leurs études à AMU.

15 évènements ont été labellisés dans le cadre de Marseille Provence Capitale Européenne du sport 2017.

S'agissant de **l'action culturelle et artistique**, l'établissement a également organisé une dizaine d'actions dans le cadre des **Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur**.

Le nombre de partenaires de notre **Carte Culture** est passé de 45 à 60 à la rentrée 2016, élargissant les thématiques musicales, muséales et cinématographiques. L'espace Fernand Pouillon du site Saint-Charles a accueilli **4 nouvelles expositions** dont 3 ont été conçues par les étudiants d'AMU. L'orchestre symphonique d'AMU, **OSAMU**, qui rassemble personnels et étudiants, s'est produit à 3 reprises durant l'année 2016.

Par ailleurs, de nombreux **partenariats avec les grands acteurs culturels** du territoire ont été conclus via des conventions cadres. Je citerai notamment : la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le théâtre national de la Criée, le Festival d'Aix-en-Provence, le MUCEM. Dernièrement AMU s'est engagée au côté de la ville de Marseille dans l'organisation « des dimanches de la Canebière » à partir de janvier 2017.

LA POLITIQUE INTERNATIONALE

L'année 2016 a été marquée par un **renouvellement des chargés de mission par zone** : Afrique, Amérique du Nord & Australie, Amérique Latine et Asie et l'installation de la DRI au sein du nouveau bâtiment Porte sur le campus d'Aix-en-Provence. Une nouvelle équipe de direction a également rejoint **le Service Universitaire de Français Langue Etrangère (SUFLE)** après l'adoption de nouveaux statuts.

Les éléments et évènements marquants de la coopération par zone en 2016

- **Amérique du Nord & Australie** : les Etats-Unis restent le premier partenaire étranger d'AMU au niveau de la recherche, avec des partenariats prestigieux comme la signature d'un accord MIT/CNRS/AMU en septembre 2016, en présence du Secrétaire d'État français à l'enseignement supérieur et la recherche. Une importante délégation Fulbright de 12 représentants d'universités américaines, venus dans le cadre du programme « Administrators » a été reçue les 10 et 11 octobre pour initier des partenariats. Les coopérations existantes évoluent : ainsi, plusieurs programmes (Wellesley College et consortium des Universités du Wisconsin-Madison et Indiana) qui concernaient jusqu'alors le seul secteur des lettres, langues et sciences humaines, sont désormais étendus aux sciences. Les régions cibles pour la stratégie d'AMU dans cette zone sont Boston, la Caroline du Nord, le Wisconsin-Illinois-Indiana et la Californie.

Notre coopération avec le Canada, très prisée des étudiants, se structure avec la consolidation d'accords majeurs comme ceux avec l'Université de Montréal.

- **Amérique Latine** : à l'image de la France, AMU jouit d'une excellente image générant des coopérations fortes, avec un flux de plus 500 étudiants entrants et sortants. On citera notamment le rôle de Polytech qui s'est appuyé sur les partenaires spécifiques du réseau Polytech pour initier plusieurs diplômes en partenariat. Les pays et universités cibles restent le Mexique (UNAM et Monterrey) et le Brésil (Sao Paulo et Rio).
- **Asie** : il faut noter une nouvelle coopération prestigieuse avec la République de Singapour par le biais d'un accord avec A*Star qui est une agence de référence pour la science, la technologie et la recherche. Le projet d'implantation d'un institut d'AMU à Wuhan (capitale de la province d'Hubei) a été relancé. Parmi les faits marquants, on citera la participation de représentants d'AMU à des déplacements en Chine, Taiwan et Corée du Sud, notamment pour le recrutement d'étudiants. Ainsi AMU a participé à une mission conduite par le Président de la Région PACA (visite de Sun Yat Sen University). Nous avons également accueilli huit délégations, dont la 2ème promotion chinoise de formation d'enseignants universitaires de football avec le SUFA et le CRSU (comité régional du sport universitaire).
- **Afrique subsaharienne** : la coopération centrée dans la zone francophone et l'Afrique du sud s'appuie sur des partenariats forts avec l'IRD, le CNRS (UMI ESS à Dakar) et différents réseaux (AUF RAIFET). A côté du renouvellement de plusieurs accords, les actions marquantes en 2016 sont incontestablement l'accueil du colloque CIRUISEF (Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions à dominante Scientifique et technique d'Expression Française) et l'école d'été des objectifs du développement durable (ODD) AMU-IRD-AFD, qui ont attiré un grand nombre de partenaires africains. Nous avons également reçu une délégation de l'Ambassade du Sénégal. Deux projets sont à suivre : le projet Erasmus+ Capacity Building « puLSE » avec la Côte d'Ivoire et le Togo pour la mise en place d'une licence en sciences et le renouvellement de la chaire UNESCO (ESPE) à Dakar.
- **Méditerranée** : Téthys a remporté deux nouveaux projets Erasmus+ « Capacity Building » : l'un autour de l'innovation (SATELIT) avec le Maghreb dont le lancement a eu lieu à Gênes les 3 et 4 novembre 2016 ; l'autre autour de la formation au montage de projets européens (EUNIT) avec le Machrek avec un lancement le 30 janvier 2017. L'année a été marquée par les manifestations de la MEDCOP et de la COP22 qui se sont tenues au Maroc. Dans ce cadre, deux événements ont été coordonnés par AMU : l'un autour d'un réseau d'universités vertes porté par la vice-présidente déléguée au

développement durable, l'autre autour du projet Medecc porté par OT-Med et le pôle environnement. Une mission au Liban du 2 au 5 février, dans le cadre d'un forum campus France, a permis la visite de l'Université Américaine de Beyrouth et de l'Université Saint-Joseph.

- **Europe** : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume Uni sont les principaux pays de coopération pour AMU. L'université a remporté plusieurs projets du programme Erasmus+ : réussites du centre d'excellence Jean Monnet, du projet ESPE Erasmus+ pour la formation de formateurs Européens et Asiatiques ; de la candidature Erasmus+ MIC (Mobilité internationale de crédit pour 5 pays). Enfin, AMU s'est engagée dans le lancement de l'Université Franco-Espagnole qui a ouvert son premier appel à projet en 2016.

L'espace Méditerranéen est un axe stratégique pour AMU. J'ai ainsi moi-même conduit trois missions : à l'Université Autonome de Madrid et à la Casa de Velasquez, à l'Université de Barcelone et à Rome (l'Université de la Sapienza, CNR, Ecole Française de Rome). Il s'agit de sceller un partenariat stratégique en 2017 entre grands établissements du sud de l'Europe et de la rive nord de la méditerranée.

L'appel à projets relations internationales 2016

Il a soutenu une trentaine de projets, notamment :

- Le soutien à de **grandes manifestations de la francophonie** (colloque Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions à dominante Scientifique et technique d'Expression Française- CIRUISEF)
- Le soutien à de grands **projets structurants en Méditerranée** (mission Medecc à l'Union Pour la Méditerranée à Barcelone)
- Le soutien à des **projets d'écoles d'été** nouveaux (projet FLE de l'ESPE avec Madison) ou confirmés (Winter School du MIT) ou des projets de Diplôme en Partenariat International (Polytech avec le réseau MEXFITEC)
- Le soutien à la mise en place de **nouveaux accords** : projet ALLSH avec l'université de Nankin ; projet de l'OSU (Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale- IMBE) à Madagascar (Université de Tuléar)
- Le soutien à **des programmes et outils de recherche structurants** : médecine (URMITE) à Dakar ; sciences (IRPHE) à l'université nationale autonome du Mexique -UNAM (Mexico) ; environnement : appui à la mobilité autour des LIA IMBE Vietnam et Brésil et du GIS IFQM porté par le MIO au Québec
- Le soutien à **l'insertion du PR2I énergie dans de grands réseaux européens** (réseau UNI-SET)

Les grandes manifestations internationales sur le territoire

Le développement des **écoles d'été et la francophonie** sont des axes de développement du rayonnement international d'AMU. En 2016, dans le cadre du campus pour la coopération et le développement, la **première école d'été des Objectifs du Développement Durable** AMU-IRD-AFD s'est tenue du 8 au 13 juillet, avec un ensemble d'acteurs scientifiques et institutionnels du territoire. Elle a remporté un vif succès avec 300 participants et 32 pays représentés. De même, AMU a accueilli du 23 au 27 mai le colloque CIRUISEF soutenu par l'AUF (agence universitaire de la francophonie), et le workshop du Medecc les 10 et 11 mai 2016 à Aix-en-Provence.

AMU a par ailleurs organisé en 2016 ses premières **journées de l'Europe et de l'international** les 10 et 11 mars 2016 : deux jours de conférences sur l'internationalisation de l'ESR, de présentations d'actions de coopération sur les différentes zones (ex le CPPM au Mexique), de tables rondes sur les réseaux méditerranéens (avec le FEMISE) ou les enjeux de la francophonie, des cafés des langues ; des informations auprès des étudiants, doctorants et des enseignants-chercheurs ...

Enfin, afin de simplifier les démarches des étudiants internationaux à leur arrivée, AMU a mis en place à la rentrée 2016 un **guichet d'accueil multiservices** en coordination avec les services du CROUS et de la préfecture. Ce dispositif sera reconduit en 2017.

En matière de politique des langues, le SUFLE a ouvert et développé en 2016 des cours de FLE (français langue étrangère) aux doctorants et la MIRREL (Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues) a renforcé son offre de services de 17 à 37 partenaires.

L'accueil des étudiants réfugiés

AMU a mis en place un nouveau dispositif d'accès aux formations du SUFLE pour des étudiants réfugiés sur la base de critères d'éligibilité définis. Près d'une trentaine d'exonération de droits d'inscription a ainsi été accordée à des étudiants réfugiés de nationalité syrienne, soudanaise, palestinienne, bangladaise sur l'année universitaire 2016-2017 pour leur permettre d'accéder au niveau de français requis dans le cadre de leur projet de poursuite d'études.

Le renforcement de la construction d'une stratégie à l'international

Un séminaire international de la gouvernance a été organisé le 10 novembre 2016, avec pour objectif la définition de pays et établissements cibles. Un travail a été initié entre la DRI (direction des relations internationales) et le collège doctoral sur les cotutelles et un groupe de travail du SDN (schéma directeur du numérique) est consacré à la création d'un outil de cartographie des relations internationales (SDN 45). Enfin, l'intégration du consortium Téthys

au sein de la DRI a été initiée pour donner plus de cohérence à la structuration des relations internationales au service de la politique méditerranéenne.

L'installation d'une représentation à Bruxelles

Seul représentant direct et permanent d'une université française à Bruxelles, le représentant d'AMU à Bruxelles, établi depuis janvier 2016, permet à l'université de renforcer son réseau international et sa réputation d'établissement de dimension internationale en établissant des liens fructueux avec la quarantaine de représentants d'universités (anglaises, espagnoles, italiennes, danoises...) présents à Bruxelles.

Il diffuse les priorités de l'université et fait connaître AMU pour ses spécificités et ses forces : Méditerranée, innovation, grandes priorités interdisciplinaires... Cette **stratégie de visibilité et d'influence** a connu une concrétisation importante fin 2016 avec l'admission d'AMU au réseaux d'universités et d'industries européennes Science/Business Network.

L'année 2016 aura été consacrée, pour le bureau AMU de Bruxelles, à établir les contacts nécessaires auprès des instances européennes, à baliser le terrain et à impliquer les équipes d'Aix-Marseille pour qu'elles utilisent cette nouvelle capacité de projection et d'influence à l'échelle européenne. Les contacts pris en 2016 sont désormais activables et d'ores et déjà activés en fonction des priorités 2017.

LA PERENNISATION DE L'INITIATIVE D'EXCELLENCE A*MIDEX

Au terme de quatre années probatoires, l'initiative d'excellence de site, portée par la fondation A*Midex, a été retenue par le Premier Ministre pour être pérennisée sur proposition du jury international au vu d'un rapport d'activités et d'une audition en avril. Ce label que nous devons à l'implication de toute une communauté nous honore et nous oblige. Il nous oblige car il est accompagné d'une dotation d'État significative, environ 26 M€ par an, actée par convention avec l'État en fin d'année 2016.

Pendant l'année 2016, A*Midex a continué, comme nous nous y étions engagés devant le jury, à être un levier de **développement académique pour notre territoire** et pour notre pays dans le domaine de la recherche, de la formation, du développement économique, de la politique internationale et de l'attractivité.

Au travers de ses cinq domaines d'intervention (*Energie ; Environnement Planète et Univers ; Santé et Sciences de la vie ; Sciences et Technologies avancées ; Sociétés, cultures et échanges interculturels*) A*Midex a contribué à intégrer et à influencer les évolutions sociétales à travers les projets de recherche, formation, transfert, international et attractivité au travers des projets en cours labellisés les années précédentes. L'année 2016 s'est tout particulièrement concentrée sur **l'évaluation qualitative** de l'ensemble des actions opérées pendant la période probatoire du projet A*Midex.

Ainsi, dans ce contexte de pérennisation du projet, confortée par une plus grande autonomie par rapport à l'ANR, le comité de pilotage d'A*Midex a souhaité préciser les principes et les grandes orientations pour les prochaines années.

Le comité de pilotage a confirmé les grands principes de la phase probatoire qui se fondent, sur une exigence d'excellence et sur des procédures centrées sur **les meilleurs standards internationaux** (évaluation par des experts internationaux) garants de transparence, de qualité et d'exigence.

Les grandes orientations se sont appuyées d'une part sur les travaux et recommandations des experts du COS en 2016 et d'autre part sur ceux du jury international des IDEX.

Deux grands types d'actions ont été validées :

- **des appels à projets concernant les cinq domaines d'intervention**
- **des actions structurantes pour le site.**

Pour la recherche, des appels à projets ont été lancés lors du dernier trimestre 2016, concernant l'interdisciplinarité et le soutien à des projets « à risque » ou en rupture, pour lesquels il y a eu plus de 300 lettres d'intention de dépôt de projets.

Pour la formation, après expertise de l'ensemble des projets de l'académie d'excellence labellisés en 2014, la majorité d'entre eux a été prolongée jusqu'à août 2018, période qui marquera le début de la prochaine offre de formation.

Pour ce qui est de l'attractivité, l'appel d'offre des chaires junior et senior a également été ré-ouvert en octobre 2016. Une centaine de candidatures a été reçue en décembre 2016.

Enfin, pour ce qui est de l'international et de la valorisation - innovation, A*Midex a participé aux discussions pour l'élaboration des stratégies de l'établissement afin de s'inscrire comme appui à ces dernières.

Ces évolutions politiques ont notamment contribué à une évolution administrative de la fondation A*Midex, qui était quasi finalisée fin 2016 avec le recrutement de chargés de projets thématiques, ainsi que des compétences en ressources humaines et affaires financières.

LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Tout au long de l'année 2016, les bibliothèques du Service Commun de la Documentation (SCD) ont comptabilisé plus de 2 millions de visites sur place et plus de 1,6 millions de visites à distance (visites site Web, catalogues et réseaux sociaux).

L'exploitation des résultats de l'enquête de satisfaction « LibQUAL + » a permis de finaliser les orientations du projet de service du SCD. Cette enquête a permis d'établir sur la globalité des points interrogés que les services délivrés par les bibliothèques sont conformes aux attentes des usagers et que la qualité de l'accueil est perçue très positivement. Cette **amélioration constante de la qualité** doit rester un principe directeur dans la gestion du SCD. Cette enquête a également permis d'établir que l'axe « maîtrise de l'information » dégage la nécessité pour la bibliothèque de se positionner davantage, que ce soit sur place ou à distance, comme un lieu incontournable pour l'utilisateur afin d'accroître son autonomie (formation, médiation et veille documentaire).

Les questions portant sur « la bibliothèque comme lieu » recueillent les moins bonnes notes. Les principales marges de progression du SCD concernent donc les locaux et les horaires d'ouverture. Ce dernier point a conduit dès 2016 à la mise en place d'un groupe de travail dont les conclusions ont permis de répondre à l'appel à projets ministériel « Plan Bibliothèques ouvertes + ».

Le SCD a poursuivi l'effort de modernisation de ses bibliothèques physiques. Les projets immobiliers programmés sont entrés dans leur dernière phase (BU ALLSH d'Aix-Fenouillères, BU de Droit d'Aix-en-Provence, BU Eco-Gestion de l'Ilot du Bois, *learning centre* de Luminy). Dans les autres bibliothèques, plusieurs projets de modernisation ont été déployés : lancement test de l'application « Affluences » (disponibilité des places assises) dans les BU Timone et Saint-Charles ; lancement test du prêt de tablettes et de liseuses dans les BU Sciences avec le concours de la fondation AMU; création ou remise à neuf de salles de formation et de travail, réaménagements d'espaces et de services dans plusieurs BU du réseau. Enfin, suite à l'effondrement d'une partie du plafond de la BU Saint-Charles, d'importants travaux de dépose de ce plafond ont été réalisés pendant la fermeture estivale, suivis de travaux de nettoyage et d'électricité (éclairage, chauffage).

Le SCD a également poursuivi en 2016 l'effort de modernisation de ses services à distance.

Afin de mieux répondre au défi du signalement et de la valorisation des ressources de l'université, le SCD a fait le choix d'un outil de découverte, *Summon*, qui permet d'interroger simultanément et en temps réel les documents en ligne ainsi que les documents imprimés disponibles en bibliothèque. Le catalogue informatique public de l'université (vignettes, carrousel des nouveautés, amélioration de l'affichage) a été amélioré et la version 2 des 70 tutoriels, aides et guides (TAG) « Libguides » disciplinaires et thématiques a été lancée, permettant un affichage des ressources et services plus adapté aux besoins des usagers. Enfin, le service de questions-réponses « @zimut » a été renouvelé et propose l'intégration d'une foire aux questions et, surtout, une communication en temps réel, par *tchat*.

Le SCD a étoffé son positionnement au cœur de l'université en participant activement à la vie de sa communauté, au bénéfice des personnels et des usagers. Le SCD a ainsi assuré la formation des usagers à l'utilisation des ressources documentaires : les étudiants de L1 du secteur économie-gestion, les internes en médecine et les enseignants de l'EU3M ont été intégrés dans le dispositif et le volume global de formations est resté élevé (14 215 usagers formés, 1 980 heures de formation). Dans le cadre du SDN 30, la **cellule *Open Access*** a poursuivi sa campagne de sensibilisation et de formation, touchant 221 chercheurs pour 95 heures de formation. Ces actions ont porté leurs fruits : avec 3 109 dépôts, l'année 2016 est celle où le plus grand nombre de documents en texte intégral a été déposé dans HAL-AMU (+ 67 % par rapport à 2015).

La politique d'appui à la **diffusion des mémoires** et autres travaux universitaires hors thèses via la plateforme DUMAS s'est par ailleurs poursuivie. Concernant le projet de bibliothèque numérique pour AMU (SDN 28), la **numérisation des collections** progresse. Un espace de sauvegarde de 10 To hébergeant le logiciel *open source* retenu a été installé pour une ouverture au public prévue le 1^{er} avril 2017. Deux projets ont été retenus et financés sur 2016 en réponse à l'appel à projets « espaces pédagogiques innovants ».

Le SCD s'est également impliqué dans la **politique culturelle de l'université**. 127 expositions et événements culturels ont été organisés tout au long de l'année 2016, souvent en partenariat avec d'autres services de l'université. L'exposition conçue par le département sciences du SCD, *Le canon et l'éprouvette*, est emblématique de la consolidation et de la professionnalisation de cet axe.

Enfin, après Sciences en 2013, Santé en 2014, ALLSH en 2015, Droit et Sciences Politiques a été en 2016 le quatrième secteur d'AMU à se doter d'une **commission consultative spécialisée de la documentation**.

LE PARTENARIAT AVEC LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE

Il s'agit d'un axe stratégique de développement important pour notre université, c'est pourquoi AMU a créée en 2016 une vice-présidence dédiée, soutenue par trois chargés de mission ainsi qu'une « direction du partenariat ». Cette direction met en œuvre quatre objectifs politiques :

- consolider et développer les **partenariats avec le monde socio-économique**
- utiliser la **Fondation** comme un levier de partenariat avec le monde socio-économique
- proposer aux composantes une politique volontariste en matière de collecte de la **taxe d'apprentissage**
- **constituer un réseau des *alumni*** et anciens personnels à l'échelle de l'établissement.

La consolidation et le développement des partenariats avec le monde socio-économique

Pour mener à bien une politique partenariale de qualité, durable et prenant en compte les besoins des acteurs du monde socio-économique et les forces d'AMU en matière de recherche, d'innovation et de formation initiale et professionnelle, un **bilan des accords-cadres** mis en œuvre au titre de l'université et de la fondation AMU a été réalisé.

AMU s'est donnée pour objectif de définir et de structurer ses différents partenariats autour **d'accords-cadres de partenariat**, déclinables ensuite en convention d'application spécifiques. Tous les accords-cadres sont à présent renouvelés ou créés en élargissant les champs des domaines d'action à la formation, l'insertion professionnelle et la recherche.

Par ailleurs, en 2016, 4 accords-cadres ont été signés avec SNCF Logistics, le groupe Eaux de Marseille, le Grand Port Maritime de Marseille (avenant) et la société Guerbet ; et 7 accords-cadres et conventions d'application ont été instruits et négociés (EDF, SCP, Novachim, Pôle Emploi, Orange, CAAP, CAPGEMINI) pour une signature prévue en 2017.

De plus, le projet **du guichet unique pour l'accès des entreprises à notre université**, qui est un point important de notre projet, a connu des premières avancées au travers de la mise en œuvre d'un site web « espace-entreprise », d'un accueil physique et téléphonique et d'une adresse mel pour la formulation des demandes des entreprises. Il s'agit de simplifier l'interface entre AMU et les acteurs socio-économiques en formalisant un point d'entrée identifié pour l'établissement.

Outil de promotion sur le territoire des relations entre AMU et les entreprises, **la semaine AMU/Entreprises (SAE)** a eu lieu du 14 au 18 novembre 2016 pour sa 4^{ème} édition. Cette dernière a été marquée par la volonté de l'établissement d'organiser des temps forts

(cérémonies d'ouverture et de clôture, remises de prix..) hors des sites d'AMU et dans des lieux symboliques de la relation entre AMU et ses partenaires (CCIMP, Hôtel de Région, Archives départementales), et de choisir des thèmes majeurs par journée comme l'emploi pour les jeunes, le développement et la promotion du territoire métropolitain, l'apprentissage, la formation tout au long de la vie. Environ un millier de personnes a participé à cet évènement.

La fondation, un levier de partenariat avec le monde socio-économique

La Fondation AMU a poursuivi son activité de mise en œuvre et de développement **de chaires d'entreprises ou partenariales**. 4 ont continué leur activité : *Innovation et Brevets* (Caisse des Dépôts et Consignations), *Banque et Développement* (CEPAC), *Mutualisme et Relation Interpersonnelle* (Crédit Agricole-Alpes-Provence) et *Euro-méditerranéenne d'Economie Sociale et Solidaire*. Trois chaires ont été créées en 2016 : les chaires *SNCF Logistics*, *Droit du Sport et Marketing Evènementiel*, *Responsabilité Sociale des Entreprises et Développement Durable*. Une nouvelle chaire est en cours de création (*Economie circulaire*).

La fondation a également lancé son **3^{ème} appel d'offres** et a reçu 69 dossiers. Une enveloppe de 344 500€ a été dégagée pour les dossiers sélectionnés par le comité scientifique :

- 8 dossiers d'aide à la mobilité
- 15 dossiers dans la catégorie outils de diffusion du savoir et valorisation de la recherche
- 4 dossiers vie étudiante.

La Fondation a collecté à cette occasion 75 000 € de la Ville de Marseille pour 3 projets dans le domaine de la santé, 7 500 € de la Caisse des Dépôts et Consignations et 20 000 € de la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC).

Après l'obtention de la pérennisation de l'Idex, **la fusion des fondations AMU et A*Midex** a été actée en décembre 2016 par les instances de l'université et des deux fondations. L'objectif est de susciter une meilleure lisibilité vis-à-vis du monde socio-économique et d'avoir un effet de levier plus important. Cette fusion a pris effet le 1er janvier 2017.

Outre les contraintes administratives et juridiques, les changements opérés portent pour l'essentiel sur la détermination des modalités de la mise en œuvre d'un appel d'offres « pépinière à projet » dans cette nouvelle configuration. Le groupe de travail « fusion des fondations » a commencé à déterminer les bases du développement des chaires partenariales. Une réflexion a également été engagée sur les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre d'une collecte de fond via la Fondation A*Midex.

Une politique volontariste en matière de collecte de taxe d'apprentissage

Dans le cadre de cette mission 5 axes ont été développés en 2016 pour inverser la tendance à la baisse de la collecte constatée en 2014 :

- **l'harmonisation des procédures de collecte** avec la mise en place en début d'année 2016 d'un formulaire unique Taxe d'apprentissage/ AMU, décliné par composante.
- le **développement d'une culture de la collecte de la taxe d'apprentissage**, en animant un réseau des référents TA des composantes (8 à ce jour).
- la **création et le développement des relations avec les organismes collecteurs** (62 en 2015 / 41 en 2016), eux-mêmes en pleine restructuration, pour notamment mieux apprécier leurs politiques de distribution de fonds libres.
- la mise en place d'un **meilleur suivi des versements** et une première synthèse par entreprise des donateurs à AMU (plus de 2 800 entreprises recensées en 2016) afin de faire une analyse fine et de pouvoir agir en conséquence.
- la **relance auprès d'une vingtaine de gros fournisseurs d'AMU**, non donateurs en 2015 : la moitié de ces entreprises sont donatrices en 2016.

Cette politique volontariste a amené des résultats positifs :

- **inversion de la tendance à la baisse** observée depuis 2012, malgré une conjoncture défavorable (presque 2,9 M€ soit +22% par rapport à 2015, et retour au niveau d'avant la réforme de 2014).
- **augmentation sensible de la collecte** par des composantes jusqu'à présent peu collectrices (ex. ALLSH + 55%, EJCAM + 121%).
- forte **progression des recours aux « fonds libres »** : près de 300.000 € en 2016 contre dix fois moins en 2015.
- **remontée rapide des versements** : 2.345.760,50 € (juillet 2016) contre 951.112,32 € (juillet 2015) qui permet une meilleure gestion budgétaire pour AMU, les composantes et les formations concernées.

La constitution du réseau des *alumni* et des anciens personnels à l'échelle de l'établissement

La constitution du **réseau des *alumni*** est un enjeu fondamental pour AMU qui forme les cadres et les décideurs de demain. Il s'agit d'un développement indispensable, au service de l'insertion professionnelle de ses étudiants, de son rayonnement et de sa visibilité internationale.

Comme je m'y étais engagé, la réflexion a été lancée dès 2016 avec en premier lieu une phase d'analyse et de benchmark. Cette analyse a été consolidée par l'animation d'un **groupe de travail** comprenant notamment les quatre composantes pilotes (IAE, IUT, Pharmacie, Polytech) qui animent déjà, chacune sur des modèles différents, un réseau des anciens.

Ce travail a abouti à la rédaction et la publication d'un cahier des charges pour lancer un **appel d'offres** auprès de prestataires extérieurs afin de trouver une solution logicielle indispensable à la constitution et l'animation de ce réseau. Ce logiciel permettra notamment la diffusion d'offres de stages et d'emplois, participera au développement des ressources de l'université et permettra de développer le réseau partenarial d'AMU. Cette plateforme sera associée à un outil CRM (gestion de la relation client) pour consolider et fiabiliser le suivi de nos partenariats avec le monde de l'entreprise.

En parallèle, une réflexion sur l'animation d'un **réseau des anciens personnels** afin de faire vivre le sentiment d'appartenance à AMU a été conduite et des premières actions ont été mises en place, dont le libre accès aux bibliothèques universitaires et aux événements culturels qui s'y déroulent.

LE PILOTAGE DE L'UNIVERSITE

Des instances pleinement impliquées

Les conseils centraux ont été renouvelés dans leur intégralité suite aux élections de novembre 2015. La CFVU, la CR, le CA et le CACr se sont réunis mensuellement au cours de l'année universitaire afin d'aborder les dossiers stratégiques d'AMU dans le respect de leurs prérogatives respectives. L'ensemble des dossiers présentés a été validé à une large majorité des voix offrant une base solide à la stratégie de développement d'AMU.

Le comité technique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se sont quant à eux réunis à un rythme régulier (10 CT et 5 CHSCT en 2016) permettant un dialogue soutenu avec les représentants des personnels et une co-construction de la politique d'établissement en matière d'amélioration des conditions de travail des personnels.

Pour une transparence totale du fonctionnement de nos instances, j'ai souhaité que les réponses aux très nombreuses questions diverses posées par les organisations syndicales au comité technique soient systématiquement diffusées à l'ensemble des personnels.

Une gestion responsable et performante

Dans un contexte national qui reste contraint, l'université a poursuivi **une gestion sérieuse**. Le **regroupement des achats** au sein de marchés centralisés a permis des gains significatifs, notamment au niveau des fluides. Une attention particulière a continué d'être portée sur les dépenses de fonctionnement telles que celles dédiées aux frais de réception. Le taux de consommation d'heures complémentaires reste maîtrisé, quoiqu'il demeure à un niveau élevé.

Cet objectif de **gestion responsable** se poursuivra pour donner à l'établissement les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs et de ses projets en matière de formation et de recherche.

Ces efforts portent leurs fruits puisque le résultat de l'exercice 2016 est positif et marqué notamment par un abondement de notre fonds de roulement et de notre capacité d'autofinancement qui devrait nous permettre dans l'avenir des investissements nouveaux ; notamment dans les domaines du patrimoine immobilier.

Dans le cadre de la proposition de **campagne d'emploi 2017**, j'ai souhaité mettre en œuvre un dispositif de « **bonus masse salariale** ». Une partie de la masse salariale libérée par les départs à la retraite de l'année N+1 est ainsi neutralisée, de manière à permettre de rééquilibrer les potentiels, notamment d'enseignement, entre les composantes et de soutenir des axes stratégiques en recherche et pédagogie pour l'établissement. Pour 2017, ce sont ainsi 17 emplois qui ont été créés, majoritairement des supports de personnels BIATSS, en soutien notamment des plateformes de recherche mutualisées. Ce dispositif sera reconduit.

Une organisation bien stabilisée tournée désormais vers la simplification

Si l'organisation d'AMU est à présent stabilisée, elle doit continuer à évoluer. Pour ce faire **une auto-évaluation** a été menée en 2016 permettant de déboucher sur différents plans d'actions et mesures.

En effet, comme cela avait été prévu, la dernière étape du projet d'organisation des services administratifs et techniques consistait en un bilan à mener après un premier temps de mise en œuvre, pour s'assurer que le fonctionnement correspondait aux attentes et identifier, si cela s'avérait nécessaire, les éventuelles modifications à apporter.

Ce bilan a été dressé en associant :

- Une **autoévaluation** conduite par les directions elles-mêmes ; cette démarche a montré une grande maturité des services qui ont identifié sans complaisance tout à la fois les sujets aboutis et les points de progrès encore à réaliser.
- Un **avis des composantes** sur leur fonctionnement et leurs interactions avec les services, à la fois en central et en campus.
- Un **avis des unités de recherche** également sur le fonctionnement avec les services.

Ce bilan marquait ainsi la fin du travail de structuration des services de l'établissement. Il a permis de conclure à une **organisation structurée** conformément à la feuille de route prévue, qui s'est mise en place de manière probante et qui a bénéficié de l'approbation par les différentes structures. Les changements d'organisation estimés utiles à l'issue de ce bilan ont été apportés. Naturellement, des avancées qualitatives restent à réaliser et les services s'y attachent.

Plusieurs actions ont été lancées suite à ce bilan, reposant sur une dimension collaborative et intégrant un renforcement des échanges et de la **connaissance mutuelle entre tous les acteurs** de l'université pour améliorer encore notre fonctionnement.

Tout d'abord ont été initiées des journées d'**échanges entre cadres directions centrales/composantes** pour approfondir et renforcer le lien entre ces deux niveaux. Un premier axe de travail identifié a consisté à organiser des échanges croisés entre cadres des directions centrales et responsables administratifs de composante : la présence sur place pendant une journée a permis à chaque participant de mieux comprendre les organisations et les contraintes propres à ses différents interlocuteurs. Ce dispositif a été particulièrement apprécié par les acteurs impliqués et a vocation à s'étendre progressivement, de manière à couvrir tous les niveaux des organisations et sera donc prolongé en 2017.

Une seconde action a porté en 2016 sur des **visites individualisées par les directions centrales dans les unités de recherche** : toutes les directions centrales ayant des interactions avec les unités se rendent pour une visite d'une demi-journée dans les locaux et rencontrent l'ensemble de leurs interlocuteurs. À cette occasion, l'unité présente ses activités et des échanges entre les participants sur les problématiques propres à chacune ont lieu, en particulier sur des questions identifiées à l'avance. L'objectif visé est d'écouter, dialoguer, expliquer, nouer des liens sur le long terme. Ce dispositif a lui aussi été très favorablement accueilli et apprécié de tous les acteurs, directions comme unités. Un bilan des premières visites va être opéré, de manière à pouvoir mettre en place, sans attendre la fin des rencontres, des mesures de facilitation de la gestion pour les unités. Naturellement, le cycle des visites va se poursuivre en 2017.

Ces deux démarches se sont intégrées dans le cadre général portant, comme je m'y étais engagé, sur un **effort de simplification** de notre fonctionnement et de nos procédures, chaque fois que cela était possible et dans le respect de la réglementation. Cet effort de simplification a été mené sur une période suffisante pour en dresser un premier bilan, joint en annexe (annexe 1). Il est réellement significatif. Bien entendu, cette recherche de facilitation dans la gestion sera poursuivie.

Des schémas directeurs en cours de construction

Après 4 premières années passées à mettre en place et stabiliser son organisation, AMU doit aujourd'hui préparer son avenir. Alors que 2017 sera l'année de préparation du **prochain contrat quinquennal**, il est important que notre université adopte dans tous ses domaines d'actions une réflexion pluriannuelle, intégrée dans une vision globale et transverse afin d'assurer une stratégie et une feuille de route cohérentes pour les années à venir. C'est pourquoi **plusieurs schémas directeurs** ont été lancés en 2016, permettant une réflexion

concertée et impliquant l'ensemble de notre communauté, personnels comme usagers. L'établissement s'est ainsi engagé en 2016 dans des actions structurantes par l'intermédiaire notamment de plusieurs schémas directeurs, qui se prolongeront en 2017 :

- **Le schéma directeur du handicap** : cette démarche permettra de définir la stratégie de l'établissement en matière de handicap sur 4 axes :
 - L'accueil, l'intégration, l'accompagnement et l'appui à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap, en prenant en compte à la fois le volet formation et le volet vie étudiante ;
 - L'accueil, l'intégration, l'accompagnement des personnels en situation de handicap ;
 - L'accessibilité des locaux ;
 - La prise en compte du thème du handicap dans nos missions de formation et de recherche.

2016 a permis la réalisation des deux premières étapes du schéma (état des lieux et définition des objectifs et des priorités). La rédaction du plan d'action sera réalisée pendant le premier semestre 2017.

- **Le schéma directeur des ressources humaines** : cette démarche prospective initiée en 2016 vise à définir un plan d'actions à cinq ans pour mettre en adéquation le remarquable potentiel humain d'AMU avec ses besoins en compétences, pérennes ou en émergence, en cohérence avec notre stratégie en matière de formation et de recherche, tout en ouvrant la possibilité à chaque personnel de l'établissement de situer son activité et d'identifier les conditions pour construire son parcours professionnel. La première étape consistant en un état des lieux a été achevée. Cela nous permet désormais de disposer d'une source d'informations très riche, à la fois sur un volet quantitatif, mais également - et c'est une réelle avancée - sur un volet qualitatif (identification des organisations et de leurs impacts sur les ressources humaines, réflexion sur les évolutions des métiers exercés dans l'établissement, ...) La deuxième étape, dédiée à définir les priorités à cinq ans va démarrer. L'objectif visé est de disposer du plan d'actions complet à l'été 2017, pour qu'il constitue une des briques du futur contrat quinquennal.

Les conditions de travail

AMU est attentive aux conditions de travail de ses personnels et vise dans ce domaine, comme dans tous les autres, à toujours faire mieux. Nous avons ainsi mis en place en 2016 une **cellule de veille socio-professionnelle**. Placée sous la responsabilité de la direction des ressources humaines, elle constitue un réseau d'acteurs professionnels (DRH, Service universitaire de médecine de prévention des personnels, Direction Hygiène Sécurité et environnement,

assistantes sociales) qui a vocation à examiner collectivement toutes les situations professionnelles sensibles ou difficiles, sous l'ensemble des angles utiles pour proposer des solutions de remédiation. Cette mesure traduit la volonté **d'accompagner chaque personnel tout au long de son parcours dans l'université**, y compris en cas de difficulté.

2016 a vu la réalisation de l'expertise portant sur « l'exposition des personnels de l'établissement aux risques psycho-sociaux ». Si cette expertise n'a pas permis de mobiliser un échantillon suffisamment significatif de personnels, elle a identifié un certain nombre de propositions qui vont permettre de construire en 2017 avec le CHSCT un plan d'actions dans ce domaine.

L'action sociale

Au fil des ans, les champs d'actions du Service Commun d'Action Sociale et Culturelle (SCASC) se sont développés et confortés. Ils couvrent désormais les thématiques principales suivantes : **l'action sociale, l'enfance, la culture, le sport et les loisirs, l'animation des campus et la célébration des retraités**. Dans chacune de ces thématiques, de nombreuses actions sont proposées à tous les personnels et bénéficient au plus grand nombre.

En matière d'action sociale, les 10 prestations mises en place, soumises à conditions de ressources, ont fait l'objet en 2016 de 620 dossiers validés. Dans le même temps, 32 dossiers de demandes de secours et/ou de prêts ont reçu l'aval de la commission paritaire d'action sociale qui siège une fois par mois. De leur côté, les assistantes de service social ont délivré 200 chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) destinés à faire face à des situations d'urgence. Enfin, parmi ses autres actions sociales, l'université a également subventionné pas moins de 74 403 repas pris par des personnels d'AMU en 2016.

Sur le thème de l'enfance, 12 familles ont pu bénéficier de places à la crèche située à proximité du campus de Luminy, 155 enfants sont partis en séjour, 136 ont été accueillis en stages sportifs de loisirs, et 3 135 bons cadeaux ont été distribués à l'occasion de l'arbre de Noël de l'université.

Sur les thèmes de la culture, du sport et des loisirs, l'université a subventionné 1 662 billets d'accès aux différents spectacles vivants et musées auprès des 12 partenaires culturels d'AMU, ainsi que 8 200 tickets de cinéma et 600 billets d'accès aux parcs d'attractions. Différents séjours courts ont également été organisés durant l'année 2016.

Sur les campus, le SCASC développe des actions d'animation : sportives en partenariat avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), culturelles avec le SCD et ses nombreuses bibliothèques ou encore de loisirs récréatifs (ateliers zen ; travaux manuels...)

comme c'est le cas sur les campus de la Timone ou de l'Étoile. Ces animations sont ponctuées par l'organisation, deux fois par an, de rencontres conviviales, à l'heure du déjeuner, qui ont accueilli en 2016, tous campus confondus, environ 1 600 personnes.

Comme tous les ans enfin, nous avons en décembre 2016 organisé un évènement pour mettre à l'honneur les personnels de l'établissement partis à la retraite au cours de l'année.

La prise en charge du handicap

Notre établissement a à cœur de mettre en œuvre et de développer, de façon continue, des actions favorisant **l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap**, étudiants comme personnels.

En 2016, alors que le nombre d'étudiants en situation de handicap (ESH) restait stable par rapport à 2015 (1218 ESH déclarés en 2016, pour 1215 en 2015), le nombre d'aménagements des études et des examens réalisés par l'université – prêt d'ordinateurs ; soutien pédagogique ; secrétariat d'examen ; aménagement de salle etc. – passait de 1 201 en 2015 à 1 444 en 2016, soit +20%, avec en particulier la réalisation de 93 recrutements d'étudiants pour assurer le secrétariat et la prise de note en 2016, à comparer aux 47 recrutements en 2015 (+ 97%). Au total, ce sont près de 200 000 € qui auront été consacrés par l'université à ces aménagements (environ 145 000 € l'année précédente).

Concernant les **personnels en situation de handicap** (PSH), l'établissement a intensifié son action :

- **D'information et de sensibilisation** en remettant à chaque agent un dépliant dédié à la thématique du handicap (plus de 8 000 dépliants distribués), en proposant une campagne d'affichage sur les sites (via les DRH de campus) et en relayant via le site internet de la direction des ressources humaines des informations pratiques et de vidéos permettant de développer un nouveau regard sur la thématique du handicap, par l'acceptation de la différence de toutes et tous.
- **D'accompagnement des personnels** par le biais d'échanges renforcés entre la direction des ressources humaines et le service universitaire de médecine de prévention des personnels.
- **De formation** en participant aux formations organisées par le ministère à destination de la gouvernance, de la direction des ressources humaines et du service universitaire de médecine de prévention des personnels,
- **D'acteurs au sein de son territoire** en participant à des ateliers d'échanges de pratique entre employeurs publics visant à faciliter l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées au sein des trois fonctions publiques (Handipacte PACA),

Le taux d'emploi direct de travailleurs en situation de handicap a légèrement progressé passant de 1.49% en 2015 à 1.57% en 2016. Par ailleurs, comme cela a été évoqué plus haut, AMU a lancé en 2016 son schéma directeur du handicap, qui sera finalisé en 2017.

Des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations

En février 2016, la mission égalité femmes-hommes créée en décembre 2012 a évolué en vice-présidence déléguée à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations. De janvier à juillet 2016, les actions engagées dans le précédent plan d'actions ont été finalisées. Depuis septembre 2016, un nouveau **comité de pilotage** travaille à la préparation de propositions pour 2017 et 2018 en cohérence avec le projet politique de l'établissement notamment en termes de prévention, de formation et de sensibilisation, et avec la feuille de route du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et les différents plans interministériels.

En terme de **prévention** : le **dispositif d'aide et de lutte contre le harcèlement sexuel** ainsi que la **charte équilibre des temps de vie professionnel et personnel**, ont été adoptés par les instances d'AMU en mai 2016.

Outre la création d'une fonction de référent dédié, le dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel comprend deux dimensions - prévention et traitement- ouverts tant aux personnels de l'établissement qu'à ses étudiants.

Des **outils et actions de sensibilisation** ont été réalisés : la mise en ligne en mars 2016 du site web dédié à l'égalité femmes-hommes sera encore amélioré en 2017 avec l'ajout d'une page consacrée à la lutte contre les discriminations, la création d'une « boîte à outils » de sensibilisation (chiffres-clés, panneaux d'exposition...), la conception d'une exposition sur les femmes à AMU (exposition Personnes Elles d'AMU) et le lancement du concours photo/vidéo sur le thème « (In)égalité femmes-hommes et discriminations » ou encore l'organisation d'interventions pluri-thématiques dans le cadre de l'opération « 2017 année du Vivre ensemble » en ALLSH.

Une **sensibilisation à la mixité des filières** et à l'égalité filles-garçons a également été menée auprès de lycéen-ne-s pour Canopé à Marseille et le Lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence, lauréat régional du prix 123 Parité.

AMU a soutenu **les travaux de recherche** sur le genre (GenderMed), et la jeune recherche (Efigies Aix-Marseille). AMU a également créé un répertoire des enseignants-chercheurs et des chercheurs sur le genre à AMU (en ligne dans la page recherche du site Web) et initié de modules de formation et de sensibilisation sur le harcèlement sexuel par le CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles) de Marseille en décembre 2016 et sur les discriminations à l'attention des membres du nouveau Comité de pilotage égalité-

discriminations (les discriminations selon la loi, le genre, racisme et antisémitisme, les études ethnicité, l'écriture inclusive, l'homophobie et la transphobie) en octobre et novembre 2016

Des actions en faveur du développement durable

Dès sa création, AMU s'est inscrite dans une démarche de développement durable en conformité avec la loi du Grenelle 1. Son **plan vert**, constitué de 40 actions se déploie à présent sur toute l'université.

Comme chaque année, l'université a procédé à son **auto-évaluation** et a obtenu en 2016 une note supérieure à la moyenne nationale tant au niveau de la stratégie conduite en matière de développement durable que vis-à-vis de sa mise en œuvre. Ce sont plus de 150 initiatives en faveur du développement durable qui ont été identifiées lors des entretiens avec nos partenaires interne. Cette auto-évaluation nationale a été complétée cette année par un classement international : **Greenmetrics**. AMU est classée 123^{ème} pour la note globale et 7^{ème} pour l'axe formation et recherche.

L'inclusion de **clauses** durables dans les **marchés** se poursuit et a concerné en 2016 l'entretien des espaces verts et l'achat d'enveloppes.

La **collecte sélective des papiers** est de nouveau effective sur pratiquement tous les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille depuis septembre 2016. 550 collecteurs ont été installés à cet effet. Par ailleurs, une convention avec **Valdélia**, pour la récupération de l'immobilier de bureau a été signée en 2016.

Dans le domaine de la sobriété énergétique, le recours au dispositif de **l'intracting**, proposé par la Caisse des Dépôts et Consignation, a permis de mettre en place un mécanisme financier destiné à financer des actions visant à diminuer les consommations énergétiques.

Enfin, afin de répondre à ses obligations légales, AMU a élaboré son **bilan de gaz à effet de serre**.

La **visibilité** en interne et en externe des actions d'AMU en faveur du développement durable a été renforcée par la participation et/ou l'organisation d'un certain nombre d'évènements : forum RESet PACA, journées bien-être santé, troc vert, semaine agir ensemble...

Cette année, une centaine d'étudiants d'AMU a pu présenter ses projets pédagogiques en lien avec le développement durable en participant au concours « **DD en TRANS'** » organisé en avril. Cet événement a fait l'objet d'une reconnaissance nationale puisque AMU a été lauréate du trophée des campus responsables dans la catégorie « implication des étudiants ».

LE PATRIMOINE

Le patrimoine de notre université est vaste. L'un des plus vastes de France. Il s'étend sur 4 départements, 58 sites, 2 millions de m² de surface foncière, 307 bâtiments et plus de 800 000 m² de surface construite. Ce patrimoine est en forte évolution. De grosses opérations ont été lancées dans le cadre de **l'Opération campus et du CPER**. Nos campus se transforment, se modernisent, s'embellissent. Je n'évoquerai ici que les principaux temps forts sur l'année écoulée :

Sur **Aix-en-Provence**, tout d'abord, l'installation en début d'année du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) dans ses nouveaux locaux implantés sur le **site Jules Isaac**, en immédiate proximité de l'ESPE permet désormais de pleinement associer éducation, développement culturel et création artistique au sein de notre université. Elle offre enfin aux étudiants du CFMI des locaux adaptés à leur art.

Sur le site « **Gaston Berger** » de l'IUT, a été inauguré en avril 2016 un nouveau bâtiment qui a permis le regroupement de toutes les formations du département Gestion Logistique et Transport faisant ainsi de l'IUT d'Aix-Marseille Université l'un des rares IUT de France à afficher une telle concentration de formations tournées vers la logistique appuyée sur l'unité de recherche en logistique labellisée (CRET-LOG). Ce nouveau bâtiment intègre désormais une cafétéria offrant ainsi un nouvel espace de vie à l'ensemble des personnels et étudiants aixois de l'IUT.

À quelques centaines de mètres, le **site Schuman** a également accueilli en mai 2016 la visite ministérielle de M. Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette visite a été l'occasion de constater l'avancée de **l'Opération Campus** et d'inaugurer le bâtiment Porte qui est l'un des éléments constitutifs du futur « cœur de campus » dont l'objectif est de permettre à l'université de rayonner au-delà de ses murs. Ce bâtiment assure désormais une fonction d'accueil et d'orientation personnalisée, et abrite le Service Universitaire du Français Langue Étrangère (SUFLE), ainsi que la direction centrale des relations internationales d'AMU.

Toujours sur le site Schuman, et dans le cadre de notre stratégie de soutien à la vie de campus, 2016 a vu l'ouverture à la rentrée dernière de **deux nouveaux restaurants universitaires**, le RUN (Restaurant Universitaire Nord), installé sous le parvis du bâtiment Pouillon et le RUS (Restaurant Universitaire Sud), implanté dans la partie rénovée de l'immense bâtiment Egger dont la restauration est d'ailleurs également une réussite.

La **grande bibliothèque ALLSH des Fenouillères**, dont la mise à disposition a eu lieu à l'automne dernier, commence à recevoir ses fonds documentaires dans l'attente d'une ouverture à la rentrée prochaine.

Sur **Marseille**, il y a eu tout d'abord la signature au printemps dernier, en présence de la direction de « Bouygues bâtiment sud-est », accompagnée des cabinets d'architecture SCAU et Marciano Architecture, du troisième **contrat de l'Opération Campus** portée par AMU.

Baptisé « **Luminy 2017** », ce contrat de partenariat de plus de 72 M€ confie à la société de projet « Luscie » la mission de concevoir, restructurer, réhabiliter, réaliser les travaux, financer et assurer pendant 25 ans la maintenance lourde et le gros entretien d'un ensemble immobilier d'environ 32 000 m² de surface utile implanté sur le site universitaire de Luminy.

Toujours sur Luminy, on rappellera que 2016 marque également l'adoption par le conseil d'administration de la convention avec le CNRS relative au projet de rénovation des blocs 3 et 4 du bâtiment **TPR2**. Cette opération d'un montant de près de 13,7 M€ (11,7 M€ provenant d'AMU dans le cadre de l'Opération Campus et 2 M€ provenant du CNRS) est d'ailleurs doublement exemplaire en ce qu'elle est une traduction tangible de notre politique de site et confirme la très grande qualité de nos relations avec le CNRS. En effet, si la rénovation de la partie AMU est depuis l'origine intégrée dans le PPP de Luminy, il nous fallait trouver une solution pour financer les travaux concernant la partie CNRS, sans quoi seule la moitié des façades de l'IGH aurait été recouverte de la surfaçade. Après plusieurs années d'efforts et avec l'aide des services de l'État, du CNRS et des équipes campus d'AMU, une solution a enfin été trouvée. L'opération d'un montant de près de 13,7 M€ va donc pouvoir être réalisée et c'est là tout l'objet de la convention adoptée en septembre dernier par laquelle AMU et le CNRS s'engagent à financer et à réaliser une réhabilitation complète et homogène des façades de l'un des bâtiments les plus emblématiques du site de Luminy.

Enfin, on rappellera l'inauguration du Centre IRM de l'Institut de Neurosciences de **la Timone** (INT) le 6 avril 2016, suivie quelques mois plus tard de celle de l'IRM à 7 Tesla (Equipex 7T_AMI) du Centre de Résonance Magnétique Biologique et Médicale (CRMBM).

LE SYSTEME D'INFORMATION

L'année 2016 a été la deuxième année du déploiement du **schéma directeur du numérique** (SDN) qui vise à répondre à la mutation des métiers et des usages et ce dans tous les champs d'activité.

Parmi les 52 projets du SDN, planifiés de 2015 à 2020, 26 avaient été engagés en 2015 et 8 ont été terminés l'an dernier.

En 2016, 31 projets étaient engagés dont 18 projets pluriannuels ayant débuté en 2015 et 13 nouveaux projets.

Le bilan à la fin de l'année 2016 fait apparaître d'une part l'achèvement de 8 projets et d'autre part des avancées très significatives pour plusieurs projets pluriannuels.

La liste des actions menées en 2016 témoigne du large spectre que couvre le SDN afin d'offrir les meilleurs dispositifs à tous les enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants, personnels administratifs et techniques et étudiants, pour échanger et travailler de manière collaborative, favoriser l'innovation pédagogique, soutenir la recherche, considérer les campus à l'ère du numérique, communiquer, rendre la gestion et le pilotage plus performant, renforcer le rayonnement et la notion d'appartenance.

Comme dans sa phase d'élaboration, le déploiement du SDN s'est opéré **de manière collective** et avec une participation remarquable des différents acteurs. 2016 a vu la mobilisation de plus de 200 personnes (BIATSS, enseignants-chercheurs, étudiants). Plus de 100 réunions des groupes projets ont eu lieu. Tous ces éléments continuent à faire du schéma directeur du numérique un projet transversal, collectif et partagé.

Parmi **les projets achevés** en 2016, je mentionnerai le déploiement :

- **D'outils de gestion au profit des composantes et des services** : la mise en service de l'outil de prévention risques santé-sécurité au travail (EVRP), la poursuite du déploiement du logiciel de gestion des salles et des plannings (ADE) ;
- **D'outils collaboratifs** : AMU skype pour, depuis son poste de travail, organiser des réunions à distance, la mise à disposition dans les campus de 12 salles dédiées à la visioconférence ;
- **D'outils au service de la formation et de la recherche** : l'acquisition d'un logiciel anti-plagiat (Urkund), la mise à disposition de 50 salles virtuelles pour des formations à distance, AMUpod pour la production et la diffusion de vidéos à finalité pédagogique et la bibliothèque numérique (collections AMU) .

Concernant **les projets pluriannuels** en cours en 2016, je citerai :

- Les **mesures structurelles** : poursuite de l'extension de la couverture WIFI (acquisition en 2016 de 421 nouvelles bornes, ce qui portera à un total de plus de 1500 bornes dans les campus), la mise en sécurité du Réseau RAIMU, doublement de l'espace de stockage AMUbox alloué à chaque utilisateur (30 Go), travaux sur la politique de sécurité du SI, études sur l'harmonisation de la téléphonie sur IP ;
- Les **outils de gestion** : poursuite du déploiement de l'application de recensement des enseignements et des services (ARES), première mise en œuvre du projet de dématérialisation dans le domaine des conventions ;

- Les **outils de soutien à la recherche et à la formation** : mise à disposition d'outils de gestion des activités de recherche (Azur colloque), étude sur les services externalisés pour les unités de recherche, acquisition du logiciel FCA Manager pour la gestion de la formation continue ;
- Les **outils de communication** : travaux sur la version 2 d'AMU mobile et refonte du site Web d'AMU, accentuation de la présence sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn), travaux sur le réseau des alumni (élaboration du cahier des charges et lancement du marché) ;
- Les travaux sur la **cartographie des relations internationales** ;
- Ou encore l'ouverture des **premiers espaces informels** et formels dans les campus.

En raison des transformations organisationnelles et techniques pouvant être induites par le numérique, une attention particulière a été portée sur **la conduite du changement**. Pour informer, former et accompagner la mise en œuvre de ces nouveaux outils, plusieurs actions ont été mises en œuvre.

- la mise en place d'espaces web dédiés aux nouveaux outils numériques (documents, mini vidéos, FAQ,...) comme par exemple pour AMU skype,
- la réalisation de 6 séances d'information/formation sur les campus auxquelles ont participé près de 500 personnels,
- l'organisation de séminaires de sensibilisation au management à l'ère du numérique ouvert à plus de 50 personnes des directions et des composantes.

Pour les étudiants, la présentation des nouveaux outils numériques et le cours Ametice "Aide aux outils numériques" ont été intégrés dans les séances dédiées aux primo entrants (CIPE-PRACTICE).

LA COMMUNICATION

Développer le **sentiment d'appartenance** des étudiants et des personnels à Aix-Marseille Université, optimiser la circulation de l'information et accroître l'attractivité de notre université ont dominé la politique de communication en 2016.

Afin de fédérer la communauté universitaire autour de moments festifs, nous avons organisé en octobre un grand événement **Festiv'AMU** pour « penser, bouger et partager ». Un café littéraire s'est tenu sur le campus d'Aix-en-Provence où le romancier Didier Van Cauwelaert, prix Goncourt en 1994, a partagé son expérience de la création littéraire. Le lendemain, l'animation sportive programmée sur les plages du Prado a subi les aléas climatiques. Au cours de la dernière soirée, les talents artistiques se sont illustrés au Silo, à Marseille, avec un

concert de l'orchestre symphonique **OSAMU**, une représentation théâtrale d'étudiants ainsi qu'un spectacle de danse étudiant. Ce « bien-vivre ensemble » s'est poursuivi en novembre par le **premier bal d'AMU** à destination des étudiants, au théâtre de la Criée.

Ces événements festifs complètent des **rendez-vous thématiques** fédérant différents publics pour lesquels les plans et outils de communication sont définis et conçus en interne : la semaine AMU-entreprises, le salon du lycéen et de l'étudiant, le salon des masters, les soirées académique et scientifique, ou encore de façon inédite **La Nuit des Chercheurs**, la première Ecole d'été des Objectifs de Développement Durable.... Tout au long de l'année 2016, la production graphique (création de plaquettes, guides, d'affiches, de flyers...) a répondu aux besoins de communication des différentes composantes et directions d'AMU. En moyenne, 15 nouveaux documents ont été produits chaque mois, suivant l'actualité et les besoins de l'université. La conception du journal interne institutionnel « La Lettre d'AMU » a été très régulière, mensuelle, tout comme les newsletters hebdomadaires relatant l'activité des services, composantes et structures de recherche. La e-boutique a poursuivi son développement en proposant une nouvelle collection de produits estampillés AMU.

En début d'année 2016, le **site web institutionnel** a évolué en privilégiant une logique « utilisateurs » avec, entre autres, une entrée par public, la création d'un moteur de recherche, une nouvelle page d'accueil et une nouvelle arborescence facilitant l'accès à l'information et dynamisant la navigation. La traduction de certains contenus en espagnol a complété la version bilingue précédente en ligne. Nous avons mené une réflexion sur la refonte complète du site notamment pour adopter une logique « utilisateurs » et intégrer un intranet. Cela se fait dans le cadre du SDN 2017-2018 impliquant l'ensemble des directions d'AMU.

Pour diffuser de façon homogène et rapide l'information auprès des étudiants répartis sur le territoire, une première vague d'écrans vidéo a été implantée dans les 19 composantes et sur différents lieux communs. Au total, 59 écrans seront installés au terme du déploiement. Une charte d'usage a été partagée avec l'ensemble des référents communication et gestionnaires web des composantes, complétée par des sessions de formation au logiciel.

Un **site web mobile** affichant de l'information ciblée en fonction du profil de l'étudiant a été pensé et testé auprès de 2 composantes. De nouveaux moyens techniques sont désormais nécessaires pour adapter l'outil aux nouveaux usages et besoins des étudiants en évoluant vers une véritable application téléchargeable.

Investissant les **réseaux sociaux** grand public et professionnels, AMU a régulièrement diffusé son information institutionnelle, étudiante et événementielle. Là encore, l'outil a été partagé avec l'ensemble des composantes *via* une charte d'utilisation. Les pages Facebook, LinkedIn,

Twitter et Research Gate sont aujourd'hui activées avec un nombre croissant de connexions locales, nationales et internationales.

La **campagne publicitaire** sur les valeurs identitaires d'AMU : l'engagement de transmettre, le défi du meilleur pour tous, l'ouverture sur le monde avec, pour force, l'audace, s'est affichée toute l'année dans le cadre d'un plan média multi supports (dans le métro marseillais, à l'arrière des bus sur Marseille et Aix-en-Provence, dans certains médias locaux et nationaux). Une campagne web a également été diffusée dans les meilleurs titres média européens. Par ailleurs suite à l'obtention de manière définitive de la dévolution de la dotation de l'initiative d'excellence A*MIDEX en avril 2016, AMU a décidé de faire évoluer son logo en intégrant la mention « initiative d'excellence ».

AMU s'est dotée d'une **nouvelle plaquette institutionnelle** en début d'année pour marquer la nouvelle mandature, affichant les missions volontaristes de l'université.

Enfin, les **relations presse** (diffusion de 110 communiqués de presse en 2016) ont accompagné la centaine de signatures de convention, cérémonies de remise de diplômes et autres manifestations institutionnelles que nous avons organisées à l'université ou chez nos partenaires, renforçant nos liens avec les médias et avec les acteurs socio-économiques du territoire.

**AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, CHEF DE FILE DE
L'ASSOCIATION AIX-MARSEILLE-PROVENCE
MEDITERRANEE**

Conformément aux directives de la loi ESR de 2013, a été créée par décret en février 2016 l'association **Aix-Marseille-Provence-Méditerranée** (AMPM). Cette association regroupe autour **d'AMU, chef de file**, l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, l'Ecole centrale de Marseille et l'université de Toulon qui a souhaité rejoindre cette association.

Il s'agit d'une **association de projets**, sur un mode collaboratif qui avance sans création de structure supplémentaire, et dans le respect du principe de subsidiarité.

Dans ce cadre plusieurs actions communes ont été concrétisées dès cette première année d'existence et des projets ont été lancés qui verront le jour en 2017.

Dans le domaine de la recherche et dans le cadre de la préparation du prochain contrat d'établissement une réflexion commune avec tous les établissements du site a permis d'aboutir au regroupement du Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM) et de l'équipe d'accueil GLM de l'université de Toulon en septembre 2016 ; d'acter l'intégration au sein de l'UMR MIO (Institut Méditerranéen d'Océanologie) d'une équipe d'accueil Protée de l'université de Toulon en 2018 et de valider la création d'une EA « IMSIC » qui regroupera l'équipe d'accueil Institut de Recherche en Sciences de l'Information et de Communication (IRSIC) d'AMU et l'équipe d'accueil Information Milieux Médias Médiations (I3M) de l'université de Toulon en 2018 également. De la même manière les 7 partenariats en cours avec l'ECM ont été reconduits avec une unité supplémentaire, le LMA. Enfin le partenariat avec l'UAPV est reconduit pour 5 UMR et 4 fédérations, auxquelles s'est ajouté un institut convergences (ICLB).

En matière de formation et de vie étudiante, plusieurs projets communs ont d'ores et déjà abouti en 2016 :

- **cartographie des formations du site AMPM**, réalisée à partir de six entrées (économie-gestion, arts-lettres-langue, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ;
- **ouverture des séminaires de formation à la pédagogie** du CIPE d'AMU et des deux diplômes d'établissement de pédagogie universitaire d'AMU (CESU Pédasup et DESU Pédasup) aux EC des établissements partenaires ;
- deux projets présentés à l'échelle de l'association portés respectivement par AMU et l'UTLN ont été retenus dans le cadre de l'AMI sur la « **transformation pédagogique et numérique** » en 2016 : RéNAPS'up et ProMEDS'up ;
- s'agissant de **l'entrepreneuriat étudiant**, les 5 partenaires sont engagés dans le pôle PREPITE.

Par ailleurs, un **séminaire de travail** a été organisé en juillet 2016 rassemblant les DGS et directeurs des services achats, RH, SI afin de développer les échanges de bonnes pratiques et de proposer des projets communs notamment en matière de formation des personnels et d'achats publics.

De la même manière des échanges ont été initiés entre les services de documentation des établissements partenaires notamment sur le sujet des archives ouvertes et du dépôt sur HAL.

LES PERSPECTIVES POUR 2017

L'année 2017 sera largement consacrée à l'évaluation HCERES, dont le processus a débuté en 2016 et s'achèvera en 2017 et à la préparation du **contrat quinquennal 2018-2022**. Par ailleurs, AMU devra se positionner sur les différents appels à projets du **PIA3** et coordonner ses réflexions sur les axes thématiques. Il s'agit d'un travail de fond qui va impliquer et impacter l'ensemble de l'université. Pour autant ce travail, quelque majeur soit-il, n'empêchera pas le développement d'autres projets et dossiers.

S'agissant de la recherche, comme préconisé par le comité d'orientation scientifique (COS) et le jury ayant évalué A*Midex, l'année 2017 verra **la création d'instituts** visant à rendre encore plus visibles et attractifs les domaines d'excellence d'AMU. Ces instituts devront avoir une cohérence avec les écoles universitaires de recherche qui feront l'objet d'un appel à projets dans le cadre du PIA3.

Afin de favoriser la mobilisation de la communauté scientifique sur le programme de l'European Research Council (ERC) qui confère aux lauréats de ce programme une reconnaissance scientifique très forte, un groupe intitulé **le CERCLE** associant les différents partenaires du site (AMU, CNRS, Inserm, CEA, IRD) sera lancé officiellement. Ce « club » a pour vocation d'organiser en amont des appels d'offres, des séances de coaching individualisées à l'attention des porteurs de projets avec l'aide d'experts du programme et d'anciens lauréats présents sur le site.

S'agissant de la formation doctorale, l'effort de structuration au niveau de l'établissement se prolongera en 2017 par la mise en place d'un **conseil d'orientation du collège doctoral**, l'adaptation des règlements intérieurs des écoles doctorales au nouvel arrêté, la création d'un **guide du doctorant et d'un guide de l'encadrant**, la mise en place d'un atelier sur l'encadrement doctoral.

La direction de la formation doctorale travaillera également en lien étroit avec la direction du partenariat avec le monde socio-économique sur de nouvelles actions et animations permettant de tisser des liens avec les secteurs non-académiques. Le collège doctoral mettra en place un nouveau dispositif d'accompagnement professionnel des doctorants en remplacement des doctorales et de nouvelles actions en lien avec le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO).

Concernant **la formation**, 2017 sera l'année de la finalisation du schéma directeur de l'offre de formation. Dans le cadre de ce schéma, des groupes de travail seront constitués pour la

mise en œuvre des actions prévues et notamment la création de GIFT, **groupement interdisciplinaire de formations thématiques**, dont le principe a été acté en 2016.

AMU s'engagera en 2017 dans la démarche **d'accréditation de son offre de formation**. L'examen et la validation des fiches AOF (« architecture de l'offre de formation ») des futures formations d'AMU seront faites par le comité de suivi et de relecture, avant leur remontée au HCERES et à la DGESIP. AMU installera en 2017 le premier CIPE-Lab destiné à la conception, l'expérimentation et le développement d'ingénieries pédagogiques innovantes et procédera à la révision des textes régissant l'Évaluation des formations et des Enseignements par les Étudiants (EFEE).

Par ailleurs, afin de renforcer les liens avec les établissements du secondaire et assurer le **continuum de formation entre le secondaire et le supérieur**, des commissions 'secondaire-supérieur' par grande discipline réunissant enseignants des lycées et enseignants-chercheurs d'AMU seront mises en place ;

AMU finalisera également en 2017 son référencement dans la banque de données nationale « **Datadock** » permettant à AMU d'être identifiée en tant qu'organisme de formation professionnelle répondant aux critères qualité imposés par la réglementation récente en la matière.

En matière de vie étudiante, d'importantes évolutions sont programmées dans le secteur de la politique sportive en 2017 qui est l'année de « Marseille-Provence, capitale européenne du sport ». 2017 verra ainsi la naissance de **l'association sportive unique d'AMU**, qui regroupera l'ensemble des anciennes associations sportives de secteurs qui deviendront des sections. C'est une avancée importante en termes de lisibilité et de visibilité pour AMU. À la rentrée 2017 sera mis en œuvre le dispositif du « **pack sport** » qui offrira un accès simplifié à la pratique sportive et un catalogue plus large au bénéfice des étudiants et personnels.

Le rôle et la place des BVE-Mission Handicap seront renforcés dans l'animation de la vie de campus et dans l'accompagnement des projets étudiants.

Le réseau **RESAMU** pour la santé des étudiants verra le jour en 2017, en partenariat avec les ordres de médecins des départements d'implantation de l'université. Il s'agit là d'une avancée très importante pour faciliter l'accès aux soins pour tous les étudiants.

AMU s'attachera d'ailleurs à poursuivre et à valoriser, notamment dans le cadre d'une grande journée **Responsabilité sociétale AMU**, l'action qu'elle mène en matière de développement durable, d'égalité et de lutte contre les discriminations, de handicap...

En matière **de relations internationales**, nous continuerons à développer nos partenariats autour des axes considérés comme prioritaires ainsi que les Unités mixtes internationales

(UMI) et Laboratoires internationaux associés (LIA). Dans le cadre de notre action dans la zone méditerranéenne, j'ai également souhaité qu'AMU porte un projet de « **campus transnational nord-méditerranéen** » en collaboration avec l'université autonome de Madrid, l'université de Barcelone et l'université de la Sapienza à Rome.

Au regard de la feuille de route politique de la **fondation A*Midex** d'être un outil du site pour accélérer les stratégies des tutelles et plus particulièrement d'AMU, nos premières actions vont consister à évaluer l'ensemble des dispositifs (et une majorité de projets) de la période probatoire afin d'une part d'en déterminer leur efficacité, d'évaluer les forces et faiblesses pour **orienter les appels à projets futurs**. Cette évaluation sera partagée à travers des séminaires de travail thématiques (international, innovation, formation...) avec les composantes, instituts et écoles, les structures de recherche ainsi que les enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels pour mieux proposer les orientations des quatre prochaines années. Tout particulièrement, l'élaboration des prochains appels d'offre en recherche, en formation, à l'international en valorisation et innovation et en terme d'attractivité s'appuiera sur ces orientations, qui impliqueront un travail collectif et coordonné avec l'ensemble des services de l'université et la fondation A*MIDEX afin d'appuyer au mieux la stratégie de notre université. Ceci étant, nous devons poursuivre notre niveau d'exigence et remplir là aussi notre devoir d'exemplarité pour gérer au mieux les deniers publics que l'État nous a confiés pour une mission bien précise : faire de notre université, une université de rang mondial.

Pour ce qui est de la **documentation**, AMU mettra en œuvre en 2017 l'élargissement de l'ouverture des bibliothèques, en réponse aux demandes récurrentes exprimées par ses étudiants. 2017 sera également l'année de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque universitaire (BU) des Fenouillères, de la BU Pouillon rénovée et de la bibliothèque de l'îlot Dubois dont la construction vient de s'achever. Ces déménagements vont représenter un véritable défi pour les équipes du Service Commun de la Documentation.

S'agissant des **partenariats engagés sur le territoire**, Aix-Marseille université continuera sa politique de développement d'accords-cadres avec les grands partenaires du site. En 2017, nous finaliserons les conventions cadres avec la Métropole et le Conseil départemental. De la même manière, AMU s'impliquera dans l'association Marseille-Provence 2018 afin de contribuer aux côtés des acteurs publics et privés du site à une politique culturelle dans la continuité des engagements pris à l'occasion de la candidature Marseille-Provence au titre de capitale européenne de la culture 2013.

Concernant le **pilotage et le fonctionnement de l'université**, les schémas directeurs lancés en 2016 finaliseront leurs travaux et un **Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)** sera également réalisé.

En matière de **système d'information**, 28 projets sont engagés pour 2017 dont 23 projets pluriannuels ayant débuté en 2015 ou 2016 et 5 nouveaux projets concernant :

- le démarrage de la mise en place du système d'information ressources humaines intégré SIHAM qui remplacera HARPEGE ;
- un outil pour le pilotage de la masse salariale ;
- des outils visant à compléter le système d'information RH (gestion des congés, des entretiens professionnels individuels et une « CV thèque ») ;
- le dispositif d'harmonisation technique et organisationnelle du contrôle d'accès aux bâtiments ;
- la création du CIPE'Lab pour favoriser l'innovation pédagogique.

Par ailleurs AMU s'est positionnée au niveau national auprès de l'Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements (AMUE) pour être, dès 2017, un des acteurs dans l'étude et la construction de 2 solutions majeures :

- **CAPLAB pour décrire et suivre les activités et projets réalisés au sein des unités de recherche.** CAPLAB s'inscrit dans un vaste projet de conception d'un système d'information recherche partagé entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherche.
- **PC-SCOL dans le domaine du système d'information formation** qui a pour objectifs de moderniser la gestion de la scolarité et d'améliorer les services numériques apportés aux étudiants et personnels aussi bien en formation initiale que continue. PC-SCOL remplacera APOGEE/ROF.

Pour ce qui est du **patrimoine**, un dossier majeur pour 2017 sera l'étude de l'engagement d'AMU dans une démarche de **dévolution du Patrimoine par l'État**. Notre université a été sélectionnée comme pouvant bénéficier de ce dispositif, qui porte sur le transfert de propriété à AMU de son patrimoine immobilier relevant actuellement de l'Etat. Un audit conjoint IGAENR/ IGF publié en 2016 a conclu à la pleine capacité d'AMU à intégrer cette démarche. Néanmoins AMU a d'ores et déjà indiqué qu'elle ne s'engagerait dans cette démarche qu'en pleine connaissance des modalités d'application et de mise en œuvre. Un comité de pilotage et un comité opérationnel seront mis en place en 2017 pour conduire cette phase d'étude en lien avec les services de la Préfecture, du Rectorat, de la direction régionale des finances publiques et du responsable régional de l'immobilier de l'Etat.

Par ailleurs, toujours sur le **plan patrimonial**, plusieurs dates importantes sont d'ores et déjà prévues en 2017, en commençant par la signature en mars du prêt par la BEI permettant de

financer des projets d'envergure pour poursuivre la modernisation de nos campus. De nombreux travaux seront également menés sur les différents campus cette année (**annexe 2**).

Le contexte sécuritaire que notre pays connaît depuis plusieurs années nous oblige à évaluer et renforcer nos dispositifs en matière de **sécurité** de nos sites. Un audit a été mené en fin d'année 2016 par des personnels spécialisés. Sur la base des conclusions et recommandations formulées par les experts, de nouvelles mesures seront mises en œuvre. Par ailleurs un personnel référent en matière de sécurité sera recruté en 2017.

En matière de communication, nous prolongerons nos actions pour une meilleure diffusion de l'information vers les personnels et les étudiants avec notamment la fin du déploiement des écrans dynamiques, la **refonte du site web** avec l'intégration de l'intranet et le développement d'une nouvelle application étudiante. AMU renforcera son positionnement et sa visibilité sur les réseaux sociaux et travaillera à une nouvelle maquette du magazine institutionnel "La Lettre d'AMU". Afin de renforcer la visibilité et l'attractivité de notre université auprès des acteurs socio-économiques, le **plan média** comprendra la présence publicitaire d'AMU tout au long de l'année 2017 sur le site de l'aéroport international de Marignane. Dans le même but, nous préciserons la stratégie de la communication partenariale (auprès des partenaires institutionnels, socio-économiques et culturels) pour une meilleure maîtrise de l'image d'AMU et la garantie de sa diffusion.

A l'instar des événements qui ont rythmé l'année 2016, nous proposerons de **fédérer la communauté étudiante** autour d'un grand bal en novembre, mais également l'ensemble de la communauté universitaire autour d'une nouvelle édition de FESTIV'AMU en octobre, ainsi qu'un nouveau rendez-vous festif pour tous les personnels.

Vous aurez pu le constater à la lecture de ce bilan 2016 et des perspectives pour 2017 notre université plus que jamais continue à avancer, à innover, à rayonner. Elle est mue par ses projets, ses ambitions et surtout par l'engagement de l'ensemble de sa communauté universitaire.

2016 a marqué le lancement d'un nouveau projet, d'une nouvelle étape pour Aix-Marseille Université. 2017 sera placée dans la continuité de la mise en œuvre de la politique volontariste de notre université, avec comme fil conducteur la préparation du prochain contrat quinquennal et les démarches d'accréditation de notre offre de formation. 2017 sera donc à n'en pas douter une année dense mais tout aussi certainement une année passionnante.

Annexe 1 : tableau récapitulatif des mesures de simplification
(voir tableau ci-joint)

Annexe 2 : les perspectives 2017 sur le volet patrimonial

Sur Aix-en-Provence, tout d'abord, On évoquera l'ouverture à la rentrée universitaire prochaine de la grande bibliothèque ALLSH des Fenouillères qui viendra compléter le magnifique dispositif également composé d'un restaurant CROUS totalement rénové et une nouvelle résidence universitaire de 100 logements. **Toujours sur le campus Aix-en-Provence**, les travaux de l'Opération campus se poursuivront avec la réhabilitation de la grande bibliothèque de droit et la livraison complète du bâtiment Egger de la faculté de lettres associée à la création des locaux pour la future crèche. **Sur le site Montperrin**, l'année 2017 sera marquée par la création d'une nouvelle cafétéria et le lancement des études relatives à la restructuration du grand bâtiment universitaire destiné aux Enseignements de Sciences. **Pour ce qui est du site de la Pauliane**, les travaux de génie civil vont être réalisés par la ville au printemps afin de permettre le dépôt du permis de construire de la Maison de l'Economie et de la Gestion et le lancement du programme des bâtiments de la future faculté d'Economie et de gestion.

Enfin, 2017 marquera **sur le site d'Aix-Puyricard**, le début des travaux de réhabilitation de l'entrée et des façades du bâtiment de l'IAE, la réalisation **sur le site de l'Arbois** de la réhabilitation complète du pavillon Beltram et la création d'une nouvelle plateforme de recherche (CIRENE).

Quant à la construction d'un nouveau bâtiment de recherche sur **le site de la MMSH**, pilotée par le Rectorat, elle se poursuivra par la réalisation des études techniques préalables au lancement des travaux.

Sur Marseille ensuite, **le site de Saint Jérôme** va voir le dossier « Équipements sportifs » se concrétiser par la réalisation des travaux d'accessibilité PMR et la réhabilitation du gymnase et des terrains de tennis. Concernant la future installation de l'ESPE sur ce site, la sélection de la maîtrise d'œuvre comme celle des entreprises viennent de débiter, ce qui permet d'envisager le lancement des travaux pour 2019.

Sur Château Gombert, le CLEO devrait libérer les locaux de l'école centrale pour être installé dans le bâtiment de l'ex IIRIAM qui appartient à AMU et qui doit faire l'objet de quelques travaux préalables.

Sur le site Saint-Charles, la sélection des entreprises qui vont réaliser le projet du Pôle Arts vient de débiter et les travaux ne devraient donc plus tarder.

Sur Timone, l'année 2017 marquera le début de la grande opération d'implantation des laboratoires de recherches en Neurosciences dont l'objectif est de faire de ce site l'un des premiers pôles, pour ne pas dire le premier pôle, de notre pays dans ce domaine.

Quant au **site Nord de la faculté de Médecine**, les études du centre de simulation ouvert aux formations des métiers de la santé permettant un apprentissage de différentes techniques médicales ou chirurgicales sur des mannequins débiteront dans le courant de l'année

Enfin, sur le site de Luminy, la deuxième phase de l'Opération campus Luminy 2017 sera lancée avec les déménagements des occupants du TPR1 vers les modulaires implantés sur le campus, et le début de très importants travaux sur le TPR1 et l'hexagone.

ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES SIMPLIFICATIONS APPORTEES DANS LES PROCEDURES DE GESTION

On entend par simplification :

* toute action permettant de fluidifier la circulation de l'information, des documents,...

* toute action permettant de faciliter la réalisation d'une ou plusieurs étapes dans une procédure

Ont parfois été indiquées des actions de communication visant une meilleure appropriation des procédures par les utilisateurs.

A noter, de manière transverse, la mise en place, sur le site intranet d'un **lieu unique d'accès à l'ensemble des procédures** de l'établissement (incluant les formulaires, le rappel des textes,...) avec la possibilité d'une recherche sur mot clé.

Et la mise en place du service **Télé-demandes**, qui permet via une adresse unique, de saisir l'université soit en externe, soit en interne sur de multiples sujets.

Direction	SUJETS CONCERNANT LES COMPOSANTES, LES ETUDIANTS ET LA FORMATION	SUJETS CONCERNANT LES UNITES DE RECHERCHE ET LA COMMISSION RECHERCHE	SUJETS CONCERNANT LES DIRECTIONS POUR ELLES OU ENTRE ELLES
DEPIL	Dématisation des commandes d'impression		
		Délégation de signature en matière de travaux	
DAF	Missions : relèvement des seuils d'hébergement Paris (120€) et province (90€)		
	Automatisation du paiement des maîtres de stage UFR Médecine : suppression de la saisie de 1000 commandes	expérimentation de la carte achats en cours, pour déploiement à venir (inscriptions en ligne pour colloques,...)	
	Missions : harmonisation des règles entre composantes et unités de recherche		
	Missions : définition de la notion d'expert		
	Missions : harmonisation avec le CNRS du taux de remboursement des repas		
		Les gestionnaires qualifiés des unités deviennent gestionnaires qualifiés aussi pour les lignes financées par l'idex	
DEVE	Dématisation des formulaires de demandes de diplômes	Avec DAJI : Délégation de signature aux directeurs d'unités pour les conventions de stage	Mise en place d'un CATI par l'OVE : plateforme numérique dans la gestion des relances téléphoniques et prise RDV pour enquêtes suivi insertion pro.
	Suppression de l'édition automatique des diplômes intermédiaires de DEUG et de maîtrise		
	Rédaction de fiches pratiques à destination des gestionnaires de scolarité sur sujets complexes (remboursements droits,...)		Création espace de travail partagé DRH/DRV/DEVE pour gestion CAC
	Candidatures dématérialisées via e-candidat (master)		
	Dématisation des IA pour les élèves CPGE		
	Dématisation des IA pour les boursiers avec interface directe avec le CROUS		
	Contrôle d'assiduité des boursiers : passage à un critère unique et requêtes centralisées		
	Dématisation du recueil de l'expression des besoins EFEE		
	Mode opératoire FSDIE social pour raccourcir délais de paiement		
	Dématisation de la gestion des campagnes (habilitation/accréditation formations)		
	élaboration avec la DPCG d'un outil web pour calcul du coût complet des DU		
	Sauvegarde et duplication automatique des cours sur AMETICE		
	Dématisation des demandes de domiciliation, d'hébergement et de mise à disposition de locaux pour les associations étudiantes		
	DAJI	Réalisation et mise en ligne de vademecums : dépôt de plainte, fonctionnement section disciplinaire,...	
Elaboration d'un tableau de suivi des mandats			
Avec l'ensemble des directions, regroupement et diffusion d'une veille juridique portant sur tous les domaines de gestion			
Identification de référents pour les conventions, pour les élections			
Dématisation du circuit de validation des mises à disposition ponctuelles de locaux			
	Site web élections : identification en ligne du bureau de vote		
	Mise à disposition progressive d'informations systématiques sur les dépenses de masse salariale sur ressources propres, avec liste des agents affectés, accompagnée des situations de congés,...		
	Recrutement des enseignants-chercheurs : limitation à 2 réunions minimum des comités de sélection au lieu de 3		Création d'une bibliothèque des conventions avec procédure de circulation des documents et tableau de suivi partagé avec la DAF (meilleur suivi, partage infos financières)
	Vacataires d'enseignement : dématérialisation via ARES de l'intégralité du processus de gestion (du recrutement au paiement)		
	Vacataires d'enseignement : définition du vacataire occasionnel avec un seuil à 64HETD, évitant le passage au CACR		
	Vacataires d'enseignement : allègement		

DRH	vacataires d'enseignement : allègement des pièces demandées pour autoriser les recrutements		
	Dématérialisation via DEMETER du recrutement des ATER (communication facilitée, gain de temps, conservation pièces,...)		
	Dématérialisation via DEMETER du recrutement des personnels titulaires du 2nd degré		
	Délégation de signature du Président aux directeurs de composantes pour les autorisations d'absence à l'étranger vers les pays de l'UE ou de l'Amérique du Nord		
	Dématérialisation de la campagne d'emplois via DEMAT'CE		
	Accès à HARPEGE unique pour faciliter la consultation des informations administratives concernant les agents		
	Suppression du passage par les DRH campus pour les retours des dossiers de candidature campagnes collectives (avancement BIATSS, délégations CNRS, CRCT,...)		
Recrutement des contractuels étudiants : la DEVE n'est plus interrogée au moment de la demande d'autorisation de recrutement pour ceux qui ne relèvent pas d'un financement DEVE			
Recrutement des contractuels étudiants : édition et signature des contrats en DRH campus			
DRV	Elaboration et diffusion de guides aux utilisateurs pour faciliter la prise en main des dispositifs mis en place (HDR pour les candidats, HDR pour gestionnaires scolarité, accueil de scientifiques ou doctorants étrangers,...)	Tableaux partagés DRV-DRH-DAF pour le suivi des recrutements sur contrats de recherche	
	Déploiement du même outil que le CNRS pour la gestion des colloques (Azur colloques)	Mise en place dossier partagé DRH/DRV/DEVE pour l'organisation du CacR, la gestion des informations, des dossiers et des délibérations	
	Envoi de tous les AAP sur fiche type rassemblant les données essentielles + ciblage des secteurs et/ou unités		
	DRV campus guichet unique pour les recrutements de contractuels ; font eux-mêmes le lien avec DRH		
	Mise en place systématique de réunions de lancement au démarrage des projets complexes (unité, DRV, DAF)		
	CacR, CFVU, CR : les séances des 3 instances sont planifiées en concertation le même jour		
	Consultation du bureau de la CR par voie électronique		
	Les avenants de prolongation de cotutelles de thèses ne font l'objet d'une expertise par les élus de la CR qu'au-delà de la 5ème année		
	Les renouvellements des GDR ne sont plus expertisés par les élus, qui sont informés deux fois par an.		
	Un seul passage en CR pour les inscriptions en HDR pour la demande d'autorisation d'inscription. L'autorisation de soutenance est validée par le VP R.		
Passage par la voie nationale de la PEDR : plus d'expertises locales			
Charte des publications alignée sur la charte Aviesan (retrait d'un certain nombre d'informations)			
Rédaction de fiches pratiques et méthodologiques sur la bibliométrie (guide à terme)			
DCP	Dématérialisation des procédures de marchés publics (plate forme de l'Etat) y compris pour les MAPA		
	Suppression du formulaire "Annexe 4" avec en parallèle programmation des marchés transversaux et mutualisés		
	Rédaction de modes opératoires relatifs à l'exécution des marchés en ligne sur site intranet		
	Désignation du référent technique et du référent marché concernés pour chaque procédure		
	Mise à disposition de formulaires types pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés		
	Adoption de la même nomenclature des achats (NACRES) que les EPST		
	Recours à des groupements de commandes avec les EPST (matériels scientifiques, informatiques, consommables, ...)		
Recours aux marchés CNRS, désormais centrale d'achat			